

**Au Zénith
de Paris
le 15 avril**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2018 - 6 avril 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5 €

**Arlette
Laguiller**



**Un programme
de défense des
travailleurs**



en pages centrales

Sommaire

Élections

- p 4 ■ Ségolène Royal pour un CPE... gratuit pour les patrons
■ Bayrou pour la suppression de l'ENA
- Les chiffres fantaisistes du chômage
- p 5 ■ La TVA antisociale de Sarkozy
■ Accession à la propriété ou nouvelle arnaque ?

Leur société

- p 6 ■ Les patrons délocalisent leurs profits
■ Le bulletin de santé des patrons
- p 7 ■ Les transports en commun gratuits, c'est possible
■ Airbus - Toulouse : nouvelle manifestation
- Un lycéen menacé d'expulsion à Grenoble
- Morbihan : régularisation de Magobed

Tribune

- p 6 ■ Le programme des travailleurs, dans les entreprises et dans la rue

Dans les entreprises

- p 8 ■ Peugeot Citroën PSA
■ Lajoux-Euralcom France - Compiègne
- Citroën - Rennes
- p 9 ■ Chaffoteaux - Saint-Brieuc
■ Florence et Peillon - Vaulx-en-Velin
- Snecma-Gennevilliers
- Ateliers de Masséna - Gare d'Austerlitz - Paris
- p 10 ■ Actia - Toulouse
■ Renault - Le Mans
- Fondation AMIPI
- p 11 ■ Arkema - Pierre-Bénite
■ Vallée du Grésivaudan
- Coliposte - Grenoble
- Arena-Libourne

La campagne d'Arlette Laguiller

- p 12 ■ Les meetings d'Arlette Laguiller
■ Le 15 avril au Zénith à Paris
- Les passages à la télévision et à la radio
- Sur le site de campagne

Le programme de défense des travailleurs par Arlette Laguiller

pages centrales

• Les 26-27-28 mai 2007 à Presles (Val-d'Oise)

La fête de Lutte Ouvrière

Une des caractéristiques de la Fête de Lutte Ouvrière, c'est qu'il s'y trouve de nombreux jeux, attractions et animations.

Il y en aura donc pour tous les goûts, jeux individuels où ne participent en même temps qu'un petit nombre de joueurs, ou jeux par équipe. Et la plupart de ces jeux seront gratuits, petits et grands pourront y participer ou tout simplement s'amuser encore plus en regardant les autres... échouer ou réussir.

Le Village médiéval rassemblera une série d'attractions sur la vie au Moyen Âge.

Il y aura le spectaculaire parcours « Au Fil de l'Arbre », qui vous permettra en toute sécurité de voyager à plusieurs mètres du sol dans

les arbres du parc.

Les spectacles, avec chanteurs, musiciens et groupes, ne seront pas cantonnés sur les deux grandes scènes de la fête, le Grand Podium et le Petit Théâtre. Des spectacles de rue sur les nombreuses petites scènes itinérantes ou permanentes pourront vous distraire toute la journée.

Si vous êtes passionné de cinéma, vous pourrez aussi satisfaire pleinement votre passion, avec des films que vous n'avez pas pu voir, ou débattre avec des auteurs ou des acteurs.

C'est tout cela et bien d'autres choses qui seront à la Fête de Lutte Ouvrière les 26, 27 et 28 mai.



Commandez votre carte d'entrée et vos bons

Jusqu'au 12 avril 2007, vous pouvez vous procurer les cartes d'entrée au prix unitaire de 10 euros et les bons d'achat d'une valeur de 5 euros, mais vendus au prix unitaire de 4 euros.

Soit auprès de nos camarades
Soit en écrivant à :
Lutte Ouvrière - BP 233

75865 Paris Cedex 18

Indiquer le nombre de cartes et de bons d'achat demandés et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière (sans indiquer de numéro de compte).

Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition.
Envoi franco.

• Dette publique

Des « succès » dus à des artifices comptables

Le ministre de l'Économie Thierry Breton, en poste depuis deux ans, se vante d'avoir montré « *qu'il était possible de stopper la machine infernale de l'endettement* ». La preuve : la dette publique française (1 142 milliards d'euros) n'a augmenté en 2006 que de 5 milliards, au lieu de 45 si elle avait suivi le rythme d'augmentation du PIB.

À le croire, la dette serait quasiment stabilisée, le déficit serait tombé à 2,5 % du PIB, le taux d'endettement reculerait de 2,3 %, la dette passerait de 66,2 à 63,9 % du PIB et s'acheminerait vers les 60 % maxi-

mum, chiffre butoir demandé par l'Union européenne.

Sauf que ces calculs reposent sur un artifice comptable. Les 40 milliards prétendument économisés proviennent en majeure partie de la suppression d'une réserve de trésorerie que le ministère avait coutume de conserver chaque année. 30 milliards sont ainsi remis dans le circuit, auxquels s'ajoutent 16 milliards provenant de privatisations d'autoroutes et de vente de participations dans Alstom et Aéroports de Paris. En réalité, l'augmentation de la dette a cette année

dépassé les 50 milliards.

Pour résumer, le ministère des Finances liquide son stock et décide de réduire à zéro son fonds de caisse. Sur la comptabilité de l'année, cela se traduit par de fortes économies. Mais cet exploit totalement artificiel ne pourra pas être renouvelé et le déficit de 2007 sera donc au moins équivalent à celui de 2005.

Thierry Breton s'est livré au même type de manipulation en disant qu'il allait faire cadeau d'une année d'impôt à chaque contribuable. Son projet est de ne plus faire payer l'impôt sur

les revenus de l'année écoulée, mais sur ceux de l'année en cours. Au moment du changement de système, il y a bien une année qui disparaît des comptes, mais il n'y a aucune interruption dans le paiement de l'impôt.

D'ailleurs, par quel miracle le déficit de l'État cesserait-il, alors qu'il continue de dépenser chaque année des dizaines de milliards en aides et exonérations de toutes sortes accordées au patronat ?

Vincent GELAS

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste))
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 1 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « **Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière** » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 2 avril



Le monde du travail doit faire entendre ses exigences

Au-delà des échanges de petites phrases, les « nerfs » de l'un, le « sens moral » de l'autre, ou autres amuse-galerie, Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal s'emploient, selon la presse, à « ajuster » leur programme. Ce qui signifie que l'un comme l'autre proposent de nouvelles mesures à l'intention de la fraction de l'électorat qu'ils veulent séduire, celle des gens aisés.

La crise du logement condamne des millions de gens, faute d'appartements à louer à un prix abordable, à vivre dans des conditions indignes, voire dans la rue. Face à cela, Sarkozy promet, sous prétexte de faciliter l'accès à la propriété, qu'il fera déduire les intérêts d'emprunts du revenu imposable. Ce sera un très beau cadeau pour ceux qui achèteront des appartements de luxe. Mais cela ne changera absolument rien à la situation des plus pauvres, de ceux qui voudraient bien trouver à louer un appartement décent. Mais le candidat qui a les faveurs du Medef n'a rien à faire des mal-logés et des sans-logis.

Ségolène Royal s'adresse au même électorat, même si elle essaye de donner un visage « social » à ses propositions. Elle vient par exemple d'inventer, sous prétexte de lutter contre le chômage des jeunes, un nouveau type de contrat à destination des entreprises de moins de dix salariés : le « contrat première chance ». Un contrat d'un an, au cours duquel l'État paierait non seulement les cotisations sociales mais aussi le salaire lui-même. Quel salaire ? Ségolène Royal ne le précise même pas.

On voit mal quel employeur refuserait « d'embaucher » – si le mot a encore un sens dans ce cas-là – un salarié qui ne lui coûtera absolument rien et qu'il pourra jeter sans formalité au bout d'un an, puisqu'il lui suffira pour toute justification de dire que ce jeune ne lui a pas donné satisfaction. Un homme ou une femme à tout faire gratuit, quelle aubaine !

Bonne opération pour le gouvernement aussi : cela ferait autant de jeunes qui sortiraient des statistiques du chômage.

En revanche, cela ne créera aucun emploi nouveau. Au contraire, les petites entreprises qui auraient pu créer de vrais emplois ne le feront pas, puisqu'elles pourront recourir à ces travailleurs gratuits. Et cela ne manquera pas, aussi, de tirer l'ensemble des salaires vers le bas.

Décidément, la candidate du Parti Socialiste considère qu'elle n'a aucun effort à faire pour obtenir les voix des travailleurs, que celles-ci lui sont acquises d'avance et qu'elle peut se contenter vis-à-vis des classes populaires de son chantage au vote utile.

Les travailleurs ont à juste titre envie d'empêcher cette droite arrogante qu'incarne aujourd'hui Sarkozy d'occuper cinq ans de plus l'Élysée. Mais il faut qu'au premier tour ils signifient clairement à Ségolène Royal qu'ils exigeront d'un éventuel gouvernement de gauche une tout autre politique que celle qui consiste à multiplier les cadeaux aux fractions les plus aisées de la population, en ignorant les besoins vitaux des classes populaires.

Face à la persistance du chômage, à la multiplication des fermetures d'entreprises et des plans de suppressions d'emplois, il faut interdire les licenciements collectifs, et que l'État consacre les finances publiques, plutôt que de distribuer des aides à fonds perdus au patronat, à créer lui-même de vrais emplois, dans les hôpitaux, l'enseignement, dans tous les services publics qui se dégradent de jour en jour, dans la construction aussi.

Face à la crise du logement, il faut en effet mettre en chantier les centaines de milliers de logements confortables et à loyer abordable qui manquent.

Face à la dégradation du pouvoir d'achat des classes populaires, il faut revaloriser le smic à 1500 euros net immédiatement, et augmenter tous les salaires de 300 euros.

Voilà ce que les travailleurs seraient en droit d'attendre d'un gouvernement de gauche.

Et si je me présente à cette élection, c'est justement pour leur permettre de dire, en votant pour ma candidature, que telles sont bien leurs exigences.

Arlette LAGUILLER

Meeting avec Arlette Laguiller

Dimanche 15 avril
à 15 heures

**au Zénith
de Paris**

Métro Porte-de-Pantin



Pour se rendre au Zénith

Pour se rendre au meeting d'Arlette Laguiller au Zénith de Paris, le 15 avril, des départs collectifs sont prévus dans de nombreuses villes, en région Ile-de-France bien sûr, mais aussi au-delà. On peut en avoir la liste en se renseignant auprès de nos militants locaux ou sur nos sites régionaux, accessibles à partir de notre site national : www.lutte-ouvriere.org. Cliquer sur « vie de nos fédérations ».

• Dernier cadeau promis aux employeurs

Ségolène Royal réinvente un CPE... gratuit pour les patrons

En matière d'aides au patronat, Ségolène Royal vient de faire une nouvelle démonstration qu'elle pouvait rivaliser avec la droite. Faisant le constat que 190 000 jeunes sortent du système scolaire sans qualification, elle propose de mettre sur pied un « contrat première chance pour l'emploi » (CPCE).

Ce contrat permettrait aux entreprises de moins de dix salariés d'avoir à leur disposition pendant un an un jeune payé par les régions et l'État, et qui pourrait être embauché à l'issue de cette période d'essai d'un an, comme le précise la candidate socialiste, « *si celui-ci a donné satisfaction* ». Sinon, eh bien ce sera le chômage, pas forcément

indemnisé, car encore faudrait-il que l'État paye des cotisations à l'Unedic, ce qu'il n'a pas l'habitude de faire pour ce genre de contrat.

Ce CPCE a toute l'apparence du CPE proposé par Villepin et vite remballé suite à la protestation de la jeunesse, ou encore du CNE toujours en place. La différence porte sur la durée de la période d'essai, deux ans pour le CPE de Villepin, un an pour le CPCE de Ségolène Royal. Les candidats de droite proposent aux patrons de diminuer encore leurs cotisations sociales pour toute embauche, Ségolène Royal, elle, leur offre un salarié gratuit. On peut difficilement faire mieux. Quel est l'employeur qui refuserait l'aubaine qui lui serait

ainsi offerte ?

Quant à réduire le chômage des jeunes, l'effet sera nul. Car ces embauches en CP(C)E viendraient se substituer, pour les patrons concernés, à des embauches qu'ils auraient eu besoin de faire, voire même se substituer à des emplois existants. Le PS avait encore récemment dénoncé l'effet d'aubaine pour les patrons créé par le CNE... Cette proposition que Ségolène Royal présente comme une mesure « phare », dans la dernière phase de sa campagne, s'inscrit dans une démarche propatronale. De plus ce contrat, qui permet aux patrons de bénéficier d'un travail gratuit, tirera à la baisse tous les salaires, et généralisera la précarité.



C'est une démarche diffidente, inverse, qu'il faudrait imposer. Au lieu de distribuer toujours plus de faveurs aux patrons, sans le moindre effet sur l'emploi, que les classes populaires financent avec leurs impôts, l'État devrait créer des vrais emplois à durée indéterminée, utiles à la société, dans les services publics qui sont laissés à l'abandon.

Paul SOREL

• Bayrou pour la suppression de l'ENA

Et qu'est-ce que ça changerait ?

Bayrou, candidat qui s'est autoproclamé « antisystème », veut supprimer l'École Nationale d'Administration (ENA) car, dit-il, il y a « *une connivence perpétuelle entre les différents partis qui sont installés au pouvoir, les puissances financières, économiques, qui sont leurs amis de classe et leurs amis de caste* ».

Quelle découverte ! Il aura fallu à Bayrou vingt-cinq ans de vie politique pour se rendre compte que les « grands serviteurs de l'État » sont en fait les grands serviteurs de la bour-

geoisie, qu'ils passent aisément des cabinets ministériels aux conseils d'administration, de la Chambre des députés à la direction des grands groupes privés, de l'administration de l'État à celle du capital.

Pourtant, contrairement à ce qu'affirme Bayrou, la « connivence » qui existe entre par exemple Giscard, Chirac, Jospin et les grands patrons comme Seillière, ne vient pas du fait qu'ils ont usé ensemble leurs costumes trois-pièces sur les bancs de la même école, mais du fait qu'ils servent la même

classe sociale. Bayrou lui-même, Sarkozy et Parisot, qui a succédé à Seillière à la présidence du Medef, n'ont pas fait l'ENA, mais ils servent le grand patronat avec le même dévouement. D'ailleurs, avant la création de l'ENA en 1945, la situation que fait semblant de dénoncer Bayrou était la même.

La bourgeoisie ne domine pas l'État et la société par la magie des diplômes et du copinage mais par sa puissance sociale, sa richesse, la conscience de classe que lui donne une longue tradition de domi-

nation.

Bayrou propose de remplacer l'ENA, pour faire semblant de se montrer différent de ce sérail et pour cultiver son image de rebelle de fraîche date. Ainsi l'ENA changerait de nom et deviendrait l'École de la haute administration. Le changement, évidemment dérisoire, ne transformerait pas les hauts fonctionnaires en représentants de la collectivité. Mais apparemment cela suffirait à Bayrou pour dire qu'il fait du neuf.

Paul GALOIS

Un porte-parole qui en dit trop ?

La Fédération hospitalière de France, FHF, a protesté contre l'intervention d'un porte-parole de l'UDF, Jean-Jacques Jégou, à la convention des pharmaciens de France, mardi 27 mars. Et pour cause ! Concernant le financement des dépenses de santé, Jean-Jacques Jégou, sénateur UDF du Val-de-Marne et porte-parole de Bayrou, a indiqué qu'il fallait économiser des « *dizaines de*

milliards d'euros sur cinq ans » sur les dépenses hospitalières, et veiller à ce que les équipes médicales travaillent « *plus efficacement* ». « *Le candidat de l'UDF devra expliquer à nos concitoyens quels emplois d'infirmières, d'aides-soignants ou de médecins il compte supprimer pour atteindre cet objectif ahurissant de 10 milliards d'économies sur cinq ans, alors que l'hôpital est déjà soumis à de fortes con-*

traintes financières », a déclaré un représentant de la FHF.

Certes, il s'agit de propos tenus par un porte-parole de Bayrou, et non par le candidat lui-même, qui aurait certainement été plus prudent. Les propositions du candidat de l'UDF à l'élection présidentielle sont en effet toujours noyées dans des discours dans lesquels il fait mine de déplorer les injustices. Mais une fois séchées ses lar-

mes de crocodile, il reste le programme de l'homme de droite qu'il est. Et dans le domaine de la santé, il a toujours affirmé vouloir interdire tout déficit des finances publiques... en agissant sur les dépenses.

Grattez le bla-bla de Bayrou, le discours d'un Jégou apparaît.

Aline RETESSE

Tripatouillages dans les couloirs

Une brochette d'une vingtaine d'anciens hauts fonctionnaires socialistes se prononcent, sous le nom de « *Gracques* », dans l'hebdomadaire *Le Point*, pour une alliance entre Ségolène Royal et François Bayrou.

Après avoir siégé durant vingt-cinq ans dans les divers cabinets ministériels de Rocard,

Fabius, Jospin et Cie, ces messieurs se sont reconvertis naturellement à la tête d'affaires et de banques privées, tout en conservant des liens étroits et des amitiés avec les leaders socialistes.

Aujourd'hui, d'après eux, pour arriver au pouvoir, le Parti Socialiste n'a plus besoin de faire des concessions électorales sur sa

gauche, devenue inexistante et divisée. Il doit maintenant « *s'allier avec François Bayrou dans un pôle social et réformiste, contre le pôle conservateur de Nicolas Sarkozy* ». Et d'argumenter : « *Bayrou vient de la droite ? Peut être... François Mitterrand aussi.* »

Pour le moment, Bayrou les a

reçus et se dirait, d'après eux, intéressé. Ségolène Royal les a éconduits, mais d'autres dirigeants socialistes, d'après *Le Monde*, maintiennent les contacts. Il faut bien que tout ce petit monde se positionne pour l'entre-deux-tours, et d'éventuels tripatouillages.

Louis BASTILLE

• Chômage

Les chiffres fantaisistes couvrent une réalité dramatique

À l'approche du premier tour de l'élection présidentielle, le gouvernement vient d'annoncer ce qu'il juge être un « bon » chiffre du chômage. D'après lui, le nombre de chômeurs ne représenterait plus que 8,4 % de la population active, meilleur pourcentage depuis plus d'une vingtaine d'années, clament les représentants de la majorité de droite.

Au même moment, le service de statistique européen, qui a pour charge d'établir les statistiques des pays de l'Union européenne, a démenti cet indice que le gouvernement sortait de son chapeau et a donné des chiffres plus élevés. À l'occasion, on a pu apprendre que les chômeurs des DOM-TOM n'étaient pas comptabilisés dans les statistiques nationales. Il y a peu de temps, l'Insee avait reporté à l'automne prochain l'annonce de son bilan annuel du chômage, publié d'ordinaire en mars.

En fait, depuis vingt-cinq ans, le nombre de chômeurs réels n'a jamais diminué. Le gouvernement s'est borné à multiplier les techniques pour masquer cette réalité, excluant de ses statistiques nombre de travailleurs privés d'emploi.

Sarkozy utilise cette baisse trafiquée du chômage comme un argument électoral. Mais même si les chiffres officiels correspondaient à la réalité, 8,4 %, cela signifierait encore des millions de chômeurs. Pas de quoi se vanter !

Derrière les chiffres, la réalité c'est un drame humain et social, alors que rien ne justifie la persistance du chômage et de la misère qu'il engendre.

Michel ROCCO

• Une proposition de Sarkozy

Une TVA antisociale

Sarkozy propose d'expérimenter la TVA dite « sociale ». « Je suis convaincu qu'il faut expérimenter le transfert d'une partie des cotisations sociales sur la TVA », explique-t-il dans son nouveau livre intitulé Ensemble.

Le candidat de l'UMP propose l'allègement des cotisations sociales patronales et le report de cette charge sur l'ensemble de la population, par le biais d'une augmentation de la TVA. Chaque consommateur, en payant plus de TVA sur le pain, les légumes ou les fournitures scolaires, paierait ainsi une partie des cadeaux fiscaux faits aux patrons.

Sarkozy prétend que ce serait un moyen de créer des emplois. L'argument ne brille

pas par son originalité, il sert à justifier tous les allègements fiscaux décidés par les différents gouvernements depuis des années. Pour autant, le chômage n'a pas baissé, bien au contraire !

La TVA est l'impôt le plus injuste, car il est payé par tous de la même façon, les érémites comme les Lagardère, Dassault ou autres riches actionnaires.

Avec les autres impôts indirects, c'est pourtant la TVA qui fait rentrer le plus d'argent dans les caisses de l'État. Elle représente aujourd'hui 51 % des rentrées, alors que l'impôt sur la fortune, lui, ne représente que 1 %.

S'il y a un impôt qu'il faudrait augmenter, c'est d'abord l'impôt sur les plus hauts revenus, en le rendant très progres-

sif afin que ce soit les plus hautes tranches de revenus qui paient davantage. C'est ensuite l'impôt sur les bénéfices des sociétés qu'il faudrait augmenter. Le taux n'est aujourd'hui fixé qu'à 33 %, alors qu'il était fixé à 50 %, il y a trente ans.

Mais comment s'étonner que Sarkozy propose une mesure qui aurait comme conséquence de vider encore un peu plus les poches de la population laborieuse et de remplir celles du grand patronat ? Cette augmentation



de la TVA est dite « sociale » par antiphrase, car elle est une des revendications du Medef.

Aline RETESSE

Accession à la propriété ou nouvelle arnaque?

Sarkozy a déclaré vouloir « faire de la France un pays de propriétaires » et dans son programme il propose plusieurs mesures pour inciter les locataires à acheter un logement : des aides financières et la mise en vente de logements sociaux.

Il promet donc que les intérêts de l'argent emprunté pour acquérir sa résidence principale ouvriront droit soit à un crédit d'impôt, c'est-à-dire une aide de l'État, pour ceux qui ne paient pas d'impôt sur le revenu, soit à une réduction d'impôt, « y compris sur les intérêts à courir des emprunts déjà contractés ».

Cette mesure est évidemment dirigée vers les classes moyennes ou aisées, que Sarkozy veut séduire. Elle n'est qu'un cadeau supplémentaire fait à ceux qui ont déjà prévu d'acheter un logement parce qu'ils en ont les moyens. Lorsqu'on connaît les prix actuels de l'immobilier, même en bénéficiant de crédits d'impôt, il est bien difficile au smicard d'envisager de devenir

propriétaire de son logement. Sans parler de tous ceux à qui les banques refusent d'accorder un prêt immobilier, parce qu'ils sont au chômage, ont des contrats précaires ou un salaire trop bas.

Alors, aux moins aisés Sarkozy propose de devenir propriétaires de leur HLM, annonçant la mise en vente de 40 000 logements sociaux chaque année. Cette initiative a déjà été mise en œuvre dans différents endroits, où des organismes se désengagent progressivement de la gestion des logements sociaux en permettant à leurs occupants d'en devenir propriétaires « pour le prix d'un loyer ». Certains, qui occupent leur logement depuis vingt ou trente ans, l'ont pourtant largement payé, mais ils devront

rembourser leurs emprunts pendant le même temps s'ils veulent un jour le posséder ! Et à supposer que le prix d'achat n'excède pas celui d'un loyer, c'est compter sans les charges d'entretien qui s'y ajoutent, énormes lorsque les bâtiments sont anciens. Cela amène très souvent à une dégradation accélérée des locaux, les propriétaires des appartements n'ayant

pas les moyens de payer de telles charges en plus du remboursement de leur crédit.

En réalité, derrière le slogan électoral « d'accession populaire à la propriété » se masque la volonté de ne pas investir dans des logements sociaux de qualité répondant aux besoins des trois millions de mal-logés.

Marianne LAMIRAL



Logements sociaux en région parisienne.

La langue française comme Sarkozy en parle... et comme il ne l'enseigne pas

Sarkozy affirme qu'« au cœur de l'identité française, il y a bien sûr la langue française ». De cela il ne tire qu'une mesure vexatoire : obliger les familles des travailleurs étrangers résidant en France à apprendre le français avant de rejoindre leur mari et père. Comme si les cours de langue gratuits fleuris-

saient à tous les coins de rue des bidonvilles d'Afrique ou d'Asie...

En revanche, cela ne dérange pas ce grand défenseur de la langue française de laisser une institutrice de maternelle d'un quartier populaire seule avec vingt gosses dont les parents parlent dix

langues différentes. Pour que ces enfants, dont la plupart sont de droit et de fait français (même suivant les lois de Sarkozy), apprennent correctement la langue et puissent donc poursuivre valablement des études, il faudrait au moins y mettre les moyens.

Mais la politique éducative

de Sarkozy, avec les gouvernements dont il a fait partie, c'est la réduction permanente du nombre d'enseignants. La langue française et, surtout, l'avenir des enfants des travailleurs passent après les économies budgétaires.

P.G.

Fort avec les petits, petit avec les forts

Après les incidents de la gare du Nord, consécutifs à l'interpellation d'un passager sans billet qui avait sauté par-dessus le tourniquet, Sarkozy a affirmé à plusieurs reprises qu'il était du côté des honnêtes gens, ceux qui payent leur billet.

Contre les fraudeurs au ticket de métro, Sarkozy emploie les grands mots et les grands moyens. Mais dès que la fraude devient un peu plus conséquente, c'est une autre chanson. Ainsi lorsque des gros contribuables quittent le pays pour ne plus payer d'impôts, Sarkozy ne sort pas la matraque, au contraire il propose de baisser leurs impôts. C'est-à-dire qu'il leur donne raison.

Et pour ceux qui fraudent vraiment en grand, les Lagardère à qui on offre Airbus, Total qu'on subventionne malgré ses douze milliards d'euros de bénéfice, Thales à qui on donne les arsenaux, etc., il n'y a ni tourniquet ni policiers. Mais il y a le tapis rouge, la Garde républicaine à cheval et Sarkozy, la casquette à la main, qui tient la portière.

P. G.

Gros coup de pouce... au patronat

Sarkozy a déclaré dans une interview à l'Express parue le 29 mars que, s'il était élu, il ne donnerait pas de « coup de pouce » au smic le 1^{er} juillet, date où la loi prévoit que le salaire minimum est revu chaque année en fonction de l'indice des prix. De Juppé à Raffarin en passant par Jospin, les précédents gouvernements avaient en général décidé d'une petite augmentation supplémentaire, le « coup de pouce », pour démontrer qu'ils se penchaient sur le sort des plus mal payés. Eh bien Sarkozy ne le fera pas.

Bien sûr, même avec ces « coups de pouce » symboliques, on était loin d'une véritable revalorisation du smic, indispensable car on ne peut pas vivre correctement avec 983 euros net par mois.

Un nouveau « coup de pouce » du même ordre n'aurait donc pas fait que les deux millions de smicards et les sept millions de salariés que l'on désigne comme des travailleurs pauvres deviennent des travailleurs riches. Mais c'était encore trop pour le patronat, et Sarkozy a donc répondu au Medef : « message compris ».

Cédric DUVAL

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Le programme des travailleurs, dans les entreprises et dans la rue

Le pays connaît aujourd'hui des conflits épars, pour de meilleurs salaires, contre des licenciements, pour refuser le sort réservé aux travailleurs sans papiers. La colère est à fleur de peau, ce qu'illustre bien la façon dont des centaines d'usagers « ordinaires », la semaine passée à la gare du Nord, ont fait front aux policiers. Sarkozy et Royal ont rivalisé pour se dire du côté de ceux qui paient leur titre de transport. Mais ce n'est pas un hasard si tant d'usagers, eux, se sont spontanément rangés du côté de ceux qui n'ont pas les moyens de payer. Ce sont leurs voisins, leurs enfants, leurs proches qui aujourd'hui par centaines de milliers n'ont pas les 10 à 20 euros pour un aller-retour en plus ou moins grande banlieue. Pas étonnant que le conseil régional d'Ile-de-France ait réagi, vite fait, en rendant les transports gratuits pour les Rmistes et leurs familles : 400 000 personnes, ce qui en dit long sur la misère ! Et honte à cette droite qui s'insurge contre la mesure sous prétexte que ce serait encourager l'assistanat !

Qui, sinon les patrons et les actionnaires, acculent les travailleurs aux bas salaires ?

Le recul des salaires grève lourdement les budgets et alimente ce que la presse appelle la « tension sociale », inhabituelle paraît-il en période électorale. Nicolas Sarkozy, qui dit faire du pouvoir d'achat un « thème central » de sa campagne, propose sans rire de « travailler plus pour gagner plus ». En clair, faire des heures supplémentaires pour augmenter les rentrées. Comme si les horaires n'étaient pas imposés par le patron ! Comme si la semaine n'était pas déjà exténuante ! Les millions de chômeurs, les travailleurs et surtout les travailleuses à qui on impose un temps partiel, apprécieront la sale blague. Ségolène Royal de son côté, propose de porter progressivement le smic à 1 500 euros brut d'ici 2012. Autant dire rien, tout juste la compensation de l'inflation officielle.

Qui, sinon les patrons et les actionnaires, persévèrent dans les licenciements ?

Pas de trêve dans les restructurations. À Libourne, Aréna (textile) ferme son usine et licencie 169 ouvrières. Dans le Rhône, Arkéma (chimie) continue de « dégraisser ». Les salariés d'Airbus et d'Alcatel-Lucent luttent contre les plans

de restructuration. Ni Sarkozy ni Bayrou ni Royal n'évoquent la nécessaire interdiction de tout licenciement, en particulier dans les entreprises qui font du profit.

La lutte de classe s'invite dans la campagne.

Le refrain habituel sur les immigrés, présentés comme responsables du chômage, passe mal. Les licenciements pleins aux as n'y seraient donc pour rien ? À Montfort-sur-Meu en Bretagne, l'action se poursuit contre l'expulsion de travailleurs maliens. À Métal-Couleur, dans le Val-de-Marne, une majorité d'ouvriers ont débrayé lundi 26 mars pour obtenir la réintégration et la régularisation de 19 de leurs collègues sans papiers. Enseignants et parents luttent contre l'expulsion d'enfants sans papiers et de leurs parents.

Tandis que Sarkozy, Bayrou, Royal ou Le Pen s'égosillent et s'investissent sur l'insécurité, le drapeau, l'hymne ou l'identité nationale, ce sont les travailleurs en lutte, et tous ceux qui les regardent avec sympathie, qui posent les vrais problèmes des classes populaires. En particulier les centaines d'ouvriers de l'usine Citroën d'Aulnay (Seine-Saint-Denis) qui revendiquent 300 euros net de plus par mois. Aucun salaire, aucune pension ni indemnité ne devrait être inférieur à 1 500 euros net, tout de suite.

Bien sûr, débrayages et manifestations pour l'emploi et les salaires sont encore épars et minoritaires, sans commune mesure avec l'agression que le monde du travail subit depuis maintenant 25 ans. Mais ils posent des problèmes qui sont ceux de tous les travailleurs et ils indiquent la seule voie pour faire reculer le patronat : au-delà de réactions encore timides et éclatées, une généralisation de la colère.

Voter pour Arlette Laguiller, le 22 avril prochain, sera la meilleure expression de cette colère. La façon la plus utile d'affirmer que l'emploi, les salaires et le logement doivent passer avant les profits et que pour faire ravalier leur arrogance aux patrons et leur faire cracher la monnaie, il faudra poursuivre vers un mouvement d'ensemble. Le meilleur coup de semonce électoral.

Éditorial des bulletins d'entreprise du lundi 2 avril 2007, édités par la Fraction de Lutte Ouvrière

Convergences Révolutionnaires n° 50 (mars-avril 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : LES RICHES, comment, toujours plus riches, ils raflent toute la mise.

Articles : Notre campagne pour Arlette Laguiller – *Salaires* : 300 euros pour tous et smic à 1 500 euros net tout de suite – *Enseignement* : les nouvelles saignées – *Renault* : suicides au Technocentre de Guyancourt – *Bolivie* : Morales entre révolte populaire et pression de la bourgeoisie réactionnaire – *Brésil* : licenciements et répression syndicale chez Volkswagen – *Iran* : arrestations d'enseignants.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à : LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18 ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Pour payer moins d'impôts, les patrons délocalisent... leurs profits

Un record qui a fait beaucoup parler, c'est celui des entreprises les plus riches, les quarante cotées en Bourse, du fameux CAC 40, qui ont fait en 2006 cent milliards d'euros de bénéfices.

Le mensuel économique *L'Expansion* a calculé que pour 2005 ces entreprises, qui auraient dû payer de l'ordre de 35 % d'impôts sur leurs bénéfices, n'en ont payé que 26,6 % en moyenne, et parfois beaucoup moins. Par quel tour de passe-passe ? *L'Expansion* nous explique la combine.

Certaines des activités de ces entreprises ne sont pas menées en France – et

activités de banque et d'assurances, les paradis fiscaux exotiques semblent plus attirants : les Bahamas pour la BNP, les Bermudes pour les AGF...

Un groupe pharmaceutique mondial peut déplacer ses bénéfices là où ils seront le moins taxés, par le jeu des échanges commerciaux entre ses filiales. *L'Expansion* nous apprend ainsi que 60 % des échanges mondiaux sont en fait des échanges internes, entre filiales d'un même groupe. Tous ces échanges ne visent pas uniquement à faire baisser leurs impôts, mais le résultat est là, particulièrement favorable pour L'Oréal, Sanofi ou Lagardère, taxés en fait autour



sont donc taxées au taux pratiqué par les pays concernés. Bien souvent ce pays est choisi en fonction de son taux d'imposition. Pour bénéficier du taux de 10 % pratiqué dans le canton de Vaud, une partie des bénéfices d'Accor, d'Alstom, d'Axa ou de l'Oréal sont déclarés en Suisse. L'Irlande ou les pays de l'Est attirent les filiales des grands groupes industriels pour les mêmes raisons. Et il peut être très économique de déclarer ses marques et ses brevets aux Pays-Bas, en raison d'un mode de calcul des amortissements très favorable. Mais pour les

de 18 %. Suez est taxé à 15,4 % et le record est pour Vivendi-Universal, dont les profits sont taxés à 4,7 %.

Ces chiffres sont fournis par une revue qui connaît bien les milieux dont elle parle. Les entreprises les plus profitables, et pourtant choyées par le gouvernement, savent ruser avec le fisc, bien plus et bien mieux que ces petits fraudeurs contre qui s'acharnent Sarkozy et la droite. Et sans jamais transgresser la légalité.

Roger PÉRIER

Le bulletin de santé des patrons au beau fixe

Encore une fois, tout va bien. Les entreprises du CAC 40, on le sait déjà, ont affiché 100 milliards d'euros de profit en 2006. Mais qu'en est-il des autres ?

Elles vont bien aussi. Très bien même. Les 210 « moyennes » entreprises cotées en Bourse, celles qui avec les 40 « grandes » constituent l'indice SBF 250, étalent 21 % de progression de leurs profits sur l'année. C'est trois fois la progression des profits des mastodontes du CAC 40, qui portent sur des sommes cinq fois plus élevées... seulement. En effet les profits de ces 210 « moyennes » atteignent 20 milliards d'euros. Et pourtant certains, dans la presse économique notamment, déplorent que la progression soit un peu moins ardente pour certaines « moyen-

nes » entreprises que le premier semestre 2006 ne le laissait espérer.

Il faut dire que ces gros actionnaires comblés sont ceux de Bongrain, Dentsangle, Bolloré, Technip ou Natixis, qui n'ont rien de petites entreprises étranglées entre les impôts, les cotisations sociales et les salaires. 3,4 milliards d'allègements fiscaux sont déjà programmés pour 2007. Cela ne les empêche pas d'attendre du candidat Sarkozy, par exemple, la possibilité de pouvoir déduire de l'ISF les sommes investies dans les PME, ou de la candidate Royal, outre des exonérations, la « baisse de l'impôt sur les bénéfices, si ceux-ci sont réinjectés dans l'entreprise ».

Ne doutons pas qu'ils seront exaucés.

Viviane LAFONT

Un programme de défense des travailleurs

par Arlette Laguiller

Beaucoup de journalistes n'ont pas manqué d'ironiser ou au moins d'insister sur le fait que, à leur avis bien sûr, depuis que je me présente à ces élections, je dis toujours la même chose et que ceux qui m'écoutent entendent aujourd'hui le même discours qu'ils auraient entendu en 2002 ou en 1995, pour ne pas remonter plus loin.

S'ils n'ont pas tout à fait tort, c'est évidemment qu'en dénonçant la situation qui est faite aux plus pauvres, et pas seulement, je ne peux que répéter les mêmes choses, puisque rien n'a changé en trente ans, sauf en pire. Chaque gouvernement, qu'il soit de gauche ou de droite, n'a fait que faire descendre une marche ou tout un étage au niveau de vie et aux conditions de travail des salariés.

Par contre, ce que les journalistes ne disent pas volontiers ou trop peu, c'est que j'ai toujours posé des objectifs pour les travailleurs, des revendications vitales pour au moins enrayer la descente vers la pauvreté de tous ceux qui vivent et travaillent sans exploiter le travail des autres. J'ai même exposé, en 1995, ce que j'ai appelé un « programme d'urgence » pour les travailleurs, qui contenait des revendications qui sont encore plus urgentes aujourd'hui.

Je disais alors qu'on ne pouvait compter ni sur la droite, ouvertement au service du grand patronat, ni sur la gauche, hypocritement servile envers lui. La première est aux ordres de la grande bourgeoisie, la seconde ne veut pas l'affronter. Pour appliquer le « plan d'ur-

gence » de 1995, il aurait fallu un puissant mouvement social susceptible de faire peur au patronat et de le faire reculer.

Un tel mouvement n'a pas eu lieu. Mais un jour ou l'autre, la colère populaire éclatera et accouchera d'un tel mouvement revendicatif.

C'est afin qu'il ne se trompe pas d'objectif, quand il se produira, et ne prenne pas l'accessoire pour l'essentiel, que j'expose ce programme qui n'a rien de révolutionnaire en ce sens qu'il ne prévoit ni l'expropriation du capital, ni la transformation de la propriété privée de l'ensemble des grandes entreprises en propriété collective, en propriété d'Etat.

Cependant, au lieu de privilégier les intérêts de la classe capitaliste, ce programme rétablit, un peu, l'équilibre entre celle-ci et les travailleurs, la classe des producteurs de valeur, en prenant une partie des privilèges économiques des propriétaires de capitaux pour améliorer le sort des classes populaires.

Je n'ai pas la prétention d'être élue et c'est pourquoi ce qui suit n'est pas mon programme de gouvernement, mais ce qui devrait être, au-delà des mots creux ou démagogiques chers à Ségolène Royal comme « la justice vraie » ou « l'ordre juste », le programme d'une présidence représentant réel-

lement la population et capable de s'attaquer immédiatement et efficacement à la crise du logement, au chômage massif et à la dégradation passée, présente et à venir du niveau de vie de la plus grande partie de la population.

Le financement de ces mesures reposerait, comme je le montre, sur une augmentation des impôts, mais une augmentation sélective qui ne toucherait que les revenus très élevés et les bénéfices des sociétés, en particulier de celles du CAC 40 et d'ailleurs de façon modérée par rapport à l'ampleur de leurs profits. Il ne s'agit même pas d'un partage des richesses, il s'agit seulement que tout le monde participe à l'effort nécessaire pour compenser les inégalités les plus criantes.

Je ne discute pas de ce que devraient faire Nicolas Sarkozy, François Bayrou ou Le Pen car ils ne prétendent même pas améliorer le niveau de vie des classes populaires.

Ce que j'expose donc ici, c'est ce que devraient être les premières mesures d'une présidence et d'un gouvernement vraiment socialistes.

Arlette LAGUILLER

www.arlette-laguiller.org

Sur le site de campagne d'Arlette Laguiller

vous trouverez notamment les dates des meetings, des passages à la radio et à la télévision, les communiqués, des commentaires des programmes de S. Royal et N. Sarkozy...

I – LOGEMENT

Parmi ceux qui nous dirigent – ou veulent nous diriger – personne ne prend des engagements susceptibles de résorber la crise du logement, et encore moins de la résorber rapidement. Pourtant il y a urgence !

Cette catastrophe est bien plus grave qu'on le dit officiellement. Selon la Fondation Abbé-Pierre, il y aurait près de 1 300 000 familles inscrites sur les listes d'attente des HLM. Face à cela, Ségolène Royal, qui se veut la plus sociale, propose de construire 120 000 logements par an. À ce compte, il faudrait dix ans pour résorber les listes d'attentes. Mais, d'une part, c'est immédiatement que ceux qui attendent, parfois depuis plusieurs années, ont besoin d'un logement convenable à loyer accessible et, d'autre part, en dix ans, bien d'autres demandes s'ajouteront.

Et ce n'est pas tout ! Toujours selon la Fondation Abbé-Pierre, il y aurait plus de trois millions de personnes mal ou très mal logées dans des hôtels vétustes, des taudis, des HLM délabrées, voire des caravanes. En fait, les besoins réels dépasseraient les deux millions et demi de logements.

C'est pourquoi le logement doit être une priorité nationale, passant avant tout le reste. Car il n'est pas acceptable qu'il y ait, dans la cinquième puissance économique mondiale, des millions de gens vivant dans des taudis in-

fects et insalubres ou dans la rue.

La première mesure à prendre serait de créer un Office national du Logement qui prendrait en main la construction d'un million de logements HLM par an pendant trois ans. En effet, il faut non seulement satisfaire les besoins immédiats, mais les dépasser en fonction de l'avenir pour faire aussi, par contrecoup, baisser les loyers du privé.

Sur le plan technique, toutes les réalisations modernes récentes montrent que construire un million de logements par an, c'est possible ! Y compris en construisant des logements confortables, corrects, isolés thermiquement et à loyer très modéré.

Sur le plan financier, c'est parfaitement possible aussi. Nous verrons ce point plus loin, au chapitre IV.

Sur le plan administratif, les communes n'auront pas à financer ces projets, sauf celles qui n'ont pas réalisé le quota de logements sociaux prévu par la loi. Quant à celles qui l'ont dépassé, l'État leur fournira éventuellement une aide pour rénover leur parc de logements sociaux locatifs.

En ce qui concerne le foncier, l'État ne doit pas accepter pour ses projets la hausse spéculative de ces dernières années. Pour cela, il faut réquisitionner, à prix zéro, tout le bâti des hôtels et des immeubles taudis en location. Les propriétaires ont suffisamment gagné d'ar-

gent en louant depuis des années leurs taudis à des prix prohibitifs ! Et pour le sol, l'État le paiera au prix du marché d'il y a cinq ans ou plus, avant la flambée spéculative. Ce sont des terrains souvent en ville sur lesquels on pourra bâtir du neuf.

Pour tous les projets immobiliers privés, qu'ils soient de bureaux ou d'habitat, au lieu d'imposer de construire un pourcentage de logements locatifs, comme c'est plus ou moins le cas actuellement, et qui sont à loyers élevés, l'État préemptera le pourcentage de terrain correspondant – ou plus selon les cas – au prix du terrain d'il y a cinq, voire dix ans. Cela permettra de construire aussi des HLM dans des quartiers de centre ville ou, au moins, bien desservis et possédant des commerces. Ces nouvelles constructions HLM seront ainsi relativement dispersées.

Il faudra donc, sous la direction de l'État et essentiellement par son apport financier, définir un plan national, en accord avec les municipalités et les associations de locataires. Les constructions de logements passeront cependant avant les projets municipaux somptuaires éventuels de certaines communes riches et devront favoriser la mixité sociale. En effet ce n'est pas la carte scolaire qu'il faut réviser, mais l'urbanisme.

II – CHÔMAGE, EMPLOI ET NIVEAU DE VIE

1 – Chômage et emploi

Le chômage est une cause essentielle de la réduction du niveau de vie, de l'aggravation des conditions de travail – qui va parfois jusqu'au suicide au sein des entreprises – et de l'insécurité permanente du travailleur devant l'emploi. C'est un problème dont tous les gouvernements ont parlé, mais sans le résoudre, au contraire, puisqu'il n'a cessé de s'aggraver depuis trente ans.

Aujourd'hui, comme hier, le

gouvernement, comme ses prédécesseurs, manipule les statistiques pour faire croire à la baisse du chômage. Mais il n'est qu'à voir le nombre de « plans sociaux », de licenciements collectifs, de fermetures de lieux de production, pour juger qu'il n'en est rien. Ces licenciements sont véritablement, dans la plupart des cas, des « licenciements boursiers » destinés à augmenter les profits et, de ce fait, à maintenir ou faire monter le cours en Bourse des actions. Il y a certes des délocalisations, mais qui sont loin d'être la cause du chômage actuel car elles sont marginales dans les licenciements. Les dix mille licenciements

chez Airbus, ceux prévus chez Renault ou Peugeot-Citroën ou encore chez Alcatel-Lucent et bien d'autres, ne sont pas dus à des délocalisations !

Ce sont ces licenciements collectifs qu'un gouvernement au service de la population interdirait immédiatement sous peine de sanctions financières importantes. C'est le contrôle étroit, quotidien, par les travailleurs et la population concernée qui permettra de vérifier que ces licenciements ne sont pour ainsi dire jamais justifiés. Le contrôle des comptabilités permettra de voir si l'on ne peut pas main-

tenir les emplois, avec répartition du travail entre tous les salariés de l'entreprise, en prenant sur les bénéfices accumulés dans les années précédentes par l'entreprise et ses actionnaires.

Pour retrouver au maximum la sécurité de l'emploi, toutes les formes de contrats comme les CDD, les CNE et l'interim, seront supprimés et remplacés automatiquement par des CDI.

Il faut revenir immédiatement aux 35 heures sans dérogation, interdire les heures supplémentaires et remplacer celles qui seraient nécessaires par des embauches, sauf cas très particuliers.

Les exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires, qui tirent les salaires vers le bas, seront supprimées, et l'État n'aura plus à les payer à la place des employeurs.

Il faut tourner le dos à l'idée que, pour ne pas mettre en danger le navire, ce sont les passagers de troisième classe qui doivent être jetés par-dessus bord, alors que les profits pèsent bien plus lourd. La souplesse pour affronter la concurrence, ce sont le patronat et les

profits – passés et présents – qui doivent la supporter et pas les travailleurs. D'ailleurs, le contrôle permanent sur les comptabilités montrera que cela aussi est possible sans couler le navire.

2 – Niveau de vie

Le smic doit être immédiatement porté à 1500 euros net mensuels, et le travail à temps partiel imposé interdit. Aucun travailleur, aucun retraité, aucun handicapé, etc., ne doit percevoir un revenu inférieur au smic, qui est un minimum pour vivre. Par ailleurs, tous les salaires, du public ou du privé jusqu'à un plafond de 4000 euros, seront augmentés de 300 euros par mois.

En vingt ans, l'État a supprimé des centaines de milliers de postes, voire beaucoup plus, dans les services publics ou l'administration, emplois qui contribuaient à la vie quotidienne des classes populaires. Des bureaux de postes, des dispensaires, des hôpitaux et des maternités

de proximité ont disparu ou disparaissent continuellement. Dans l'administration en contact avec le public, c'est pareil, et il faut de plus en plus de temps pour obtenir une carte d'identité, un passeport, une carte grise et bien d'autres documents, sans oublier les suppressions dramatiques de postes dans l'enseignement.

C'est pourquoi l'État doit, et peut, créer immédiatement 750 000 postes dans les services publics et la Fonction publique.

Ces postes seraient à répartir dans l'Éducation nationale, en priorité, dans les hôpitaux et dispensaires publics et plus généralement partout où c'est indispensable à la population. Pour ne donner que quelques exemples dispersés : poste, recherche publique, inspection du travail, médecine du travail.

Ces 750 000 postes s'ajouteraient aux milliers d'emplois induits par la construction d'un million de logements par an (et budgétés au chapitre IV, au titre du logement).

III – ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

Pour permettre de réaliser les mesures précédentes et leur financement, il faut tout d'abord réformer, voire supprimer, les lois sur le secret commercial, bancaire et industriel.

En effet, il n'y a de véritable secret que pour la population, mais il n'y a absolument pas de secret d'une grande société à une autre car il lui suffit de débaucher un Pdg, voire un cadre technique supérieur, pour tout connaître sur un concurrent. Et pourtant, c'est la population, ce sont les travailleurs qui devraient tout savoir sur, par exemple, la composition détaillée des produits qu'on leur fait acheter ou utiliser au travail. Mais ce n'est pas le pire.

Le pire est que personne ne sait quoi que ce soit sur les fournisseurs d'une entreprise. Qu'achète-t-on à un sous-traitant ? À quel prix ? Pourquoi « externaliser » telle production ou tel service ? Dans le cadre du grand commerce, quel prix est payé aux producteurs de viande, de légumes, de fruits, surtout aux petits producteurs ?

Autrement dit, quelle est la marge du grand commerce sur les produits de consommation courante non industriels ?

C'est pourquoi une des premières mesures à prendre, c'est de permettre le contrôle des travailleurs de chaque entreprise sur sa comptabilité détaillée, au jour le jour. Qu'achète-t-elle, à qui et à quel prix ? Quelle est la valeur ajoutée entre les prix de revient et les prix de vente ? Quel est le rapport entre la masse salariale et les profits bruts avant les réserves pour différentes destinations ? Quels sont les placements financiers éventuels ? Quels sont les simples rachats d'autres entreprises et quels sont les investissements productifs qui créent des emplois au lieu d'en supprimer ?

On peut ajouter, et c'est important, quelles sont les participations, croisées ou pas, dans d'autres entreprises et lesquelles sont des sous-traitants ou des fournisseurs ? Qu'est-ce qui préside à leur choix et, pour les sous-traitants, à leur création ou à leur disparition ? Il faut contrôler les délocalisations,

leurs buts, leur réalité, afin de les réglementer. Il faut aussi avoir accès aux projets à court et à long terme sur l'avenir de l'entreprise, toutes choses parmi bien d'autres pour lesquelles les travailleurs sont tenus dans l'ignorance.

Sur le plan technique, tout cela ne pose aucun problème : il n'y a que la loi à changer. Il faut que les salariés ne soient plus assujettis au secret professionnel afin qu'ils puissent dire ce qu'ils savent. Vu l'importance sociale de certaines entreprises qui jouent un rôle majeur dans l'économie locale, il faut que les consommateurs, la population aient accès à toutes ces informations qui doivent pouvoir être rendues publiques.

Il ne s'agit ni d'exproprier ni de nationaliser les entreprises, mais simplement de les contrôler et de les rendre transparentes. Elles le sont, théoriquement, pour le fisc, ce qui est cependant loin d'être toujours le cas ; elles doivent absolument l'être pour la population.

IV – FINANCEMENT

Pour la création immédiate de 750 000 postes dans les services publics
et la construction d'un million de logements neufs par an

A. Dépenses (en milliards d'euros)

🏠 Postes dans les services publics Sur la base d'un salaire moyen à 2500 euros brut + 40% de charges et de cotisations sociales (soit au total 3 500 euros mensuels), le coût annuel est de 42 000 euros par poste. Total pour 750 000 postes 31,50 milliards d'€	🏠 Logement Coût d'un logement HLM neuf, moderne et confortable : 100 000 euros. Total pour la construction d'un million de logements par an 100 milliards d'€ <i>Le foncier sera mis à disposition gratuitement, car c'est une urgence nationale, pour toutes les surfaces appartenant à l'État, aux services publics (SNCF par exemple), aux collectivi- tés locales et aux terrains non bâtis depuis trois ans.</i>
Total des dépenses annuelles 131,50 milliards d'€	

Les ressources nécessaires peu-
vent venir de modifications de l'impôt
sur les bénéfices des sociétés. Mais la
possibilité de le faire dépend du con-
trôle permanent des comptabilités des
entreprises.

**Il faut augmenter l'impôt sur les
bénéfices des sociétés. À l'heure
actuelle, il est de 33 % des
bénéfices alors qu'il y a trente
ans, sous Giscard d'Estaing, il
était de 50 %. À l'époque, aucune
société n'en est morte, tout au
plus y en a-t-il qui ont été
rachetées et existent sous un
autre nom.**

Il n'y a aucune raison sociale
d'avoir diminué cet impôt, diminu-
tion qui n'a fait que contribuer à l'ex-
plosion des bénéfices et à diminuer
les ressources de l'État au détriment
de tous les services publics indispen-

sables à la population. Donc, le pre-
mier geste d'une présidence vraiment
au service de la population serait de
rétablir cet impôt sur les bénéfices de
toutes les sociétés (industrielles, com-
merciales, financières, quelle que soit
leur taille) à ce qu'il était auparavant,
c'est-à-dire à 50 % de leurs profits.

Par ailleurs, pour aider au finance-
ment de la construction de HLM, les
bénéfices des plus riches de ces socié-
tés, les 40 premières, celles du CAC 40,
qui ont fait à elles seules 100 milliards
d'euros de bénéfices en 2006, devront
être taxés d'un impôt supplémentaire
de 5 %, cependant limité à trois ans, le
temps nécessaire pour sortir de la crise
du logement. Vu cette situation dra-
matique, il n'y a pas de raison que ces
grandes sociétés ne contribuent pas à
l'effort voulu. D'autre part, l'impôt
sur le revenu des personnes physiques

doit être modifié, car il est injuste que les re-
venus les plus élevés soient proportionnel-
lement les moins imposés à cause de la limi-
tation des tranches supérieures de l'impôt,
limitation à laquelle ont contribué tous les
gouvernements.

Il est nécessaire de permettre au budget
de l'État de jouer son rôle de compensation
des inégalités en rétablissant ces tranches et
leur progressivité, sans limitation de pla-
fond. Il s'agit donc d'une augmentation sé-
lective de l'impôt sur les revenus qui ne
concerne pas les revenus les plus faibles.

De plus, les personnes physiques, et en
particulier les plus riches, bénéficient de
toutes sortes de dégrèvements d'impôts
pour, par exemple, l'investissement dans
l'immobilier locatif ou pour l'emploi de per-
sonnel domestique, la navigation de plai-
sance, etc. Tous ces dégrèvements devront
être supprimés pour alimenter normale-
ment les caisses de l'État.

B. Recettes nouvelles pour ce financement

Modifications de l'impôt sur les sociétés	
🏠 Impôts sur les bénéfices Rétablissement de l'impôt sur les bénéfices à 50 % au lieu de 33 % actuellement pour les entreprises du CAC 40 17 % sur 100 milliards 17 milliards d'€ Taxe logement exceptionnelle (limitée à trois ans) pour les entreprises du CAC 40 5 % sur 100 milliards 5 milliards d'€ Rétablissement de l'impôt sur les bénéfices à 50 % au lieu de 33 % pour les autres entreprises 17 % sur 60 milliards, environ. 10 milliards d'€	🏠 Suppression de toutes les subventions et dégrèvements injustifiés Suppression de toutes les subventions directes aux entreprises, sur la base de 2005 (sans compter l'évolution depuis) 65 milliards d'€ Suppression des subventions indirectes. 35 milliards d'€
Impôts sur les personnes physiques	
Augmentation des tranches supérieures de l'impôt sur le revenu, sans plafonnement 15 milliards d'€	Suppression de tous les dégrèvements d'impôt aux particuliers sous différents prétextes qui ne concernent que la fraction de la population aux revenus élevés 10 milliards d'€
Total des recettes nouvelles 157 milliards d'€	

Comme on le voit, le coût de la construction d'un million de logements par an
et de la création de 750 000 postes dans la Fonction publique peut paraître énorme,
mais pas quand on le compare aux profits et aux avantages pris sur les finances publiques
par les détenteurs de capitaux.



Les transports en commun gratuits ? C'est possible !

En Ile-de-France, les 230 000 personnes qui touchent le RMI peuvent désormais demander une carte leur donnant droit à la gratuité des transports en commun pour eux-mêmes, leur conjoint et leurs enfants. Voilà une bonne nouvelle, car avec une allocation de 440 euros par mois pour une personne seule, ou 661 euros pour un couple sans enfant, prendre les transports en commun était un luxe.

Mais pourquoi ne pas étendre la gratuité des transports en commun, au-delà des éremistes, à l'ensemble des chômeurs mais aussi à toute la population ? La gratuité reviendrait cher aux collectivités et à l'État dit-on ? Jean-Paul Huchon, le président PS du conseil régional d'Ile-de-France qui en a pris l'initiative pour les éremistes, se refuse de l'étendre à tous les usagers. Il en coûterait à la collectivité, dit-il, « plus de deux milliards d'euros par an », et selon lui, cela entraînerait une charge insupportable aux contribuables. Mais on pourrait économiser sur les appareils coûteux de contrôle des tickets.

En réalité, pour trouver ces deux milliards il ne serait pas nécessaire de mettre la population à contribution. Une enquête menée en 2001 estimait que seuls 16 % des déplacements étaient liés aux loisirs, le reste des déplacements est effectué par des personnes qui se rendent à leur travail et en revien-

nent. Il existe déjà un « versement transport », payé par les entreprises de plus de neuf salariés situées en Ile-de-France et dans les agglomérations de province de plus de 10 000 habitants : il suffirait d'en augmenter le montant. Ce serait logique car les patrons ont besoin de salariés qui se déplacent jusqu'à leur travail et qui arrivent à l'heure. Mais l'économie réalisée ne se limiterait pas à cet aspect. Sans transports en commun, la circulation serait paralysée dans les grandes agglomérations et les entreprises seraient fortement gênées dans leur fonctionnement.

La gratuité des transports en commun, jointe au développement du réseau, afin qu'un maximum d'usagers puissent se déplacer par ce moyen, serait bien plus efficace que mille discours préconisant leur usage à la place de la voiture pour la préservation de l'environnement.

Jean SANDAY



La gratuité, ça existe déjà

Les recettes procurées par le paiement d'un titre de transport financent actuellement à peine plus du quart des dépenses de transport en commun d'Ile-de-France. Pour les réseaux de province, leur part est estimée à 16 % du coût en moyenne. Mais quelques villes ont institué le transport public gratuit et affichent des taux de fréquentation élevés : c'est le cas de Compiègne, Gap, Vitry, Châteauroux, Mayenne, Colomiers en Haute-Garonne.

Le président du conseil régional d'Ile-de-France

objecte que « la situation n'est pas comparable. Ce sont des villes moyennes avec des réseaux de bus. En Ile-de-France, nous avons des bus mais aussi des métros, des RER, des tramways... et 12 millions d'habitants ».

Or justement cette densité de population et celle du réseau de transport ont attiré un grand nombre d'entreprises, en mesure d'apporter leur contribution financière pour aboutir à la gratuité des transports en commun.

J. S.

• Airbus Toulouse

Nouvelle manifestation contre Power 8

À la veille d'un Comité européen au cours duquel Gallois devrait aborder à nouveau le plan de restructuration Power 8, la grève de 4 heures appelée le 3 avril par FO, la CGT et la CFDT a rassemblé près de 4 000 travailleurs selon les syndicats, des ateliers en particulier.

Nous avons rejoint, en bus, les ouvriers de l'usine Lagardère où est assemblé l'A380, puis nous sommes partis en manifestation, direction l'aéroport Toulouse-Blagnac. Nombre de

camionneurs ou d'automobilistes ont manifesté leur solidarité en klaxonnant. En arrivant à l'aéroport, la tête du cortège est devenue plus bruyante : sifflets, trompettes, slogans « Gallois, t'es foutu Airbus est dans la rue », « Tous ensemble ! Tous ensemble ! », « Power 8 au placard ! », « l'A320 à Toulouse ».

Cette fois les dirigeants de la CGC et de la CFTC n'avaient pas appelé à la grève, ils choisissent de « discuter ». Cela a pesé contre la mobilisation, surtout dans les bureaux.

Malgré tout il faut souhaiter que la réaction des travailleurs

ne faiblisse pas. En effet Gallois campe sur ses positions : l'usine de Saint-Nazaire-Ville sera vendue et les activités sous-traitées, l'usine de Méaulte sera « cédée » à un repreneur, et il défend son plan de 10 000 suppressions d'emplois. Il a même eu le culot, dans une interview à La Dépêche du Midi, de se réjouir d'avoir « la chance de réaliser ce plan sans licenciements ». Et les intérimaires déjà licenciés ? Et les CDD pas renouvelés ? Et dans la sous-traitance, les petites entreprises, quelles sont les garanties qu'il n'y aura pas de licenciements ? Et puis, ces

départs qu'il souhaite, ces suppressions de postes, ce seront autant d'embauches qui n'auront pas lieu alors que le chômage ne diminue pas ! Et vu qu'il y a déjà du travail par-dessus la tête, cela signifiera inévitablement pour tous les travailleurs une dégradation des conditions de travail : augmentation de la pénibilité, heures supplémentaires à gogo, risques accrus d'accident, stress.

Il faut imposer le retrait de Power 8.

Correspondant LO

• Cité scolaire Brocéliande – Guer (Morbihan)

Pour la régularisation de Magomed

Depuis le 12 mars, à Guer, dans le Morbihan, Khadijat Gadmarova et son fils Magomed sont menacés d'expulsion, malgré le danger qu'ils courent dans leur pays d'origine et les nombreux traumatismes qu'ils ont subis.

En provenance du Daghestan, un territoire proche de la Tchétchénie dépendant de la Fédération de Russie, ils sont arrivés en France en juillet

2005, pour échapper à la tyrannie d'un père de famille devenu intégriste islamiste. Le divorce prononcé par l'État russe n'a pas été accepté par le mari, soutenu par des groupes islamistes de plus en plus influents dans la région.

Contre la menace qui pèse sur eux, la solidarité s'organise. Une pétition a déjà recueilli un millier de signatures. Une première manifestation a rassem-

blé environ deux cents participants dans le centre de Guer, petite ville de 5 000 habitants, peu coutumière de ce genre de démonstration.

Les lycéens du lycée Brocéliande, où Magomed est scolarisé, le soutiennent également. Plusieurs d'entre eux ont fait circuler la pétition et ont organisé une manifestation qui a réuni 300 lycéens, le 29 mars. Leurs pancartes en appelaient à

Voltaire : « Puissent tous les hommes se rappeler qu'ils sont frères » et leurs slogans rappelaient que « nous sommes tous des enfants d'immigrés ».

La mobilisation continue et une nouvelle manifestation est prévue, jeudi 5 avril, devant la préfecture du Morbihan, à Vannes.

Correspondant LO

• Grenoble

Un lycéen menacé d'expulsion

Un lycéen algérien de 19 ans, élève au lycée Emmanuel-Mounier de Grenoble est menacé d'être expulsé à partir du 3 avril. Ce jeune Kabyle, élu à la coordination des Arouchs de Tizi Ouzou lors du « Printemps berbère noir » en 2001, a été victime dans son pays de persécutions pour ses convictions et actions en faveur de la cause berbère. Il s'est réfugié sur le territoire français et, ayant des parents dans la région grenobloise, il a pu s'y installer et reprendre ses études. Sa demande de droit d'asile lui a été refusée, malgré les preuves de son engagement dès son jeune âge et les traces des sévices subis, et il vient de recevoir un OQTF (Ordre à quitter le territoire français).

Une réaction a heureusement eu lieu dans son lycée. Un collectif affichant « Aghilès ne doit pas partir » s'est constitué, regroupant des élèves, des enseignants, des membres du personnel et des parents d'élèves. Le milieu associatif (RIESF, Comité départemental de défense des sans-papiers, Collectif d'aide aux Algériens...) développe son aide, indispensable car le carcan juridique pour les recours possibles auprès des autorités est extrêmement compliqué.

Un premier rassemblement de protestation a eu lieu devant le lycée. La presse locale étant présente, les reportages dans le journal et à la télé ont fait connaître cette lutte. Une pétition a recueilli plus de 2 500 signatures à ce jour, dont celles d'Arlette Laguiller et de Marie-George Buffet, présentes dans la ville pour des meetings électoraux.

Cette mobilisation, ainsi que le dépôt d'un recours juridique, ont sans doute influencé le préfet dans sa décision de différer d'un mois l'application de l'OQTF visant Aghilès. La nouvelle a été donnée aux représentants du collectif du lycée reçus en préfecture mercredi 28 mars. Elle réjouit tous ceux qui se sont mobilisés contre cette expulsion mais ne les arrête pas, car rien n'est définitivement gagné.

Correspondant LO

• Peugeot-Citroën PSA – Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Pour les 300 euros, la grève continue

Commencée le 28 février dernier, la grève de près de 500 ouvriers de l'usine de Peugeot-Citroën d'Aulnay-sous-Bois (sur 3 500 en fabrication) est entrée dans son deuxième mois. La détermination est entière et étonne tout le monde, grévistes compris.

Chaque jour, au cours des diverses actions organisées par le comité de grève (soutenu par quatre des syndicats de l'usine) et auxquelles chacun participe activement, les grévistes peuvent faire l'expérience concrète de l'organisation et de la force qu'ils représentent. Tous ressentent la nécessité de tenir bon pour faire reculer PSA... qui a largement de quoi payer les revendications.

En effet, le groupe automobile brasse des milliards, son chiffre d'affaires avoisine celui d'un pays comme l'Algérie ou la Roumanie. Depuis des années, il accumule les bénéfices, plus de 9 milliards sur les dix dernières années... tout en bénéficiant de nombreuses aides de l'État. Citons celle sur les bas salaires, qui consiste à diminuer les charges sociales payées par le patron. Pour le salaire d'embauche à PSA, quasiment le smic, la ristourne dépasse les 300 euros...

Chez plusieurs sous-traitants, la grève a encouragé les ouvriers à revendiquer aussi pour les salaires, comme chez

Lajous dans l'Oise, fournisseur de pièces pour les moteurs, Faurécia dans le Nord et chez deux sous-traitants fabriquant des sièges, Lear dans l'Oise et Siedoubs dans le Doubs, la grève s'est propagée. Du coup, les voitures C2 et C3 qui sortent à Aulnay n'ont pas de sièges... et sont invendables pour l'instant. Mais la direction continue sa mise en scène pour faire croire que la production peut se passer des grévistes. En même temps, elle a entrouvert la porte des négociations, mais à la dernière rencontre, elle proposait la diminution du prix de repas de 30 centimes (sic !), une prime de reprise de 50 euros brut, et une journée de grève payée... Evidemment, face à ces brouilles proposées par la direction, la grève continue !

En début de semaine, à une cinquantaine, les grévistes se sont adressés aux ouvriers venus d'autres usines pour leur demander de refuser d'occuper leurs postes de travail.

La semaine précédente, les



Les grévistes sur les Champs-Élysées.

grévistes ont appelé à un débrayage qui a été suivi sur tout le site pendant plusieurs heures, montrant que la grève est populaire. De nouvelles manifestations ont aussi été organisées : au siège de PSA avec les grévistes de Lear, eux aussi toujours en grève en ce début de semaine.

De nombreuses délégations de grévistes ont continué à faire connaître leurs revendications à l'extérieur tout en faisant appel à la solidarité ouvrière. En début de semaine, le comité de grève décidait de faire un premier

acompte à partir de la caisse de grève. Cela ne compense pas la petite paie que les grévistes ont eu ce mois, mais la fierté d'une grève réussie l'emporte de loin.

Bernard Thibault, dirigeant de la CGT et Annick Coupé de SUD sont venus à l'usine apporter leur soutien, même Ségolène Royal en tournée électorale est venue dire aux grévistes qu'ils ont raison. Cette grève, pour les 300 euros, pas de salaire inférieur à 1 525 euros net, l'embauche des intérimaires, le départ des anciens à 55 ans,

commence à être connue. Même le ministre du Travail, Larcher, et le préfet de la Seine-Saint-Denis, à qui les grévistes avaient rendu visite en délégation, ont demandé à PSA de sortir rapidement du conflit « *par le haut* » comme ils disent. En effet, ce qui inquiète ces représentants des patrons dans l'État, c'est que, face aux milliards de bénéfices, le monde du travail exprime aussi qu'il en a marre des bas salaires, et reprenne à son compte les revendications des grévistes d'Aulnay.

Correspondant LO

• Lajous – Euralcom France – Compiègne (Oise)

Un point marqué par les travailleurs

Les travailleurs de l'usine Lajous Industries, à Compiègne, un équipementier automobile qui appartient au groupe Euralcom sous-traitant du groupe PSA, ont obtenu après trois jours de grève un peu plus de 42 euros d'augmentation de salaire.

Dans cette usine d'un peu moins de 500 salariés, comme dans l'ensemble de celles du groupe Euralcom France, les salaires sont bloqués depuis des années. Quarante deux euros brut, cela ne fait certes pas le compte, car les travailleurs de Lajous, comme ceux de toutes les usines du pays, ont perdu bien plus sur leur pouvoir d'achat depuis des années. Mais cela montre en tout cas combien le patron ment quand il prétend qu'il ne peut pas du tout aug-

menter les salaires. Car il faut rappeler que la première proposition de la direction de l'usine était zéro euro d'augmentation.

Le fait que les travailleurs du groupe PSA pour lequel Lajous travaille soient en grève depuis des semaines pour 300 euros d'augmentation de salaire, n'a évidemment pas été pour rien dans le fait que la direction cède en partie. Les grévistes de l'usine PSA d'Aulnay étaient d'ailleurs venus rendre visite à ceux de Lajous, le mardi 27 mars.

Par ailleurs, en plus de ceux de l'usine Lajous, les ouvriers d'une autre usine sous-traitante, Lear, située à Lagny-le-Sec dans l'Oise, qui fabrique des sièges de voitures, étaient en grève au même moment pour les salaires.

Comme par hasard, c'est exactement la même augmentation de salaire qui a été proposée aux grévistes de Lajous et à ceux de Lear. Et à Lajous, c'est un cadre de PSA qui s'est déplacé pour négocier. On voit ce qu'il en est des déclarations de la direction de PSA sur le fait qu'elle n'interviendrait pas dans la politique salariale des entreprises sous-traitantes !

PSA ne peut que craindre l'extension des mouvements de grève, en particulier chez les sous-traitants. Une preuve de plus que, quand les ouvriers luttent tous ensemble, ils ont plus de chance de faire céder le patron.

Correspondant LO

• Citroën – Rennes

Comment PSA voudrait briser la grève d'Aulnay

Au début de la grève d'Aulnay, PSA avait employé des intérimaires pour remplacer les grévistes. Une décision de justice l'empêchant de continuer, il a trouvé alors la solution de recourir à des ouvriers embauchés de l'usine de Rennes. Là, sûre d'elle, la direction a fait un appel au « volontariat ». Mais les volontaires n'ont pas répondu présent autant qu'elle le souhaitait, malgré les 400 euros de prime pour cinq semaines de déplacement. La prime est alors subitement passée à 700 euros. Les chefs d'équipes ont convoqué ceux dont le contrat de travail spécifie qu'ils peuvent être employés dans d'autres usines du groupe. Malgré tout, la hiérarchie avait encore des difficultés à recruter, et dut bien sou-

vent recourir au chantage à l'emploi pour forcer la main de certains.

L'écœurement pour ces méthodes était largement partagé, et la grève des travailleurs d'Aulnay est populaire. La direction n'est d'ailleurs pas sûre de la réaction des ouvriers qu'elle envoie en région parisienne. À tel point qu'elle les parque comme en quarantaine dans leur hôtel, les fait embarquer en tenue de travail dans des cars qui les emmènent jusque dans l'usine, où ils rejoignent leurs postes par des moyens détournés.

Ce que craint par-dessus tout PSA, c'est la contagion de la grève.

Correspondant LO

• Chaffoteaux – Saint-Brieuc

Deux jours de grève obligent la direction à un recul

Durant 48 heures, du mercredi 28 mars à midi au vendredi 30 mars au matin, l'usine Chaffoteaux de Saint-Brieuc a été totalement bloquée par le personnel de production. La grève a touché 90 % des ouvriers pendant deux jours.

Ils revendiquaient le versement de primes identiques sur l'ensemble du groupe MTS, l'actuel propriétaire de Chaffoteaux. Un piquet de grève a été installé à l'entrée de l'usine et l'occupation s'est organisée jour et nuit autour du brasero qui servait aussi de barbecue.

Le mercredi matin, la direction a annoncé aux délégués qu'il n'y aurait pas de participation aux bénéfices au titre de l'exercice 2006, alors que les comptes présentés au conseil d'administration il y a quelques semaines s'étaient révélés positifs et indiquaient le contraire. Cela a été perçu comme une provocation doublée d'un sentiment d'injustice car en fin d'année dernière, lors des « négociations salariales annuelles », la direction avait accordé une prime exceptionnelle de 175 euros aux salariés de l'autre usine Chaffoteaux située à Chartres, et rien à Saint-Brieuc. De même, une nouvelle prime exceptionnelle de 320 euros devrait encore être versée aux salariés de Chartres en remplacement de l'intéressement 2007.

La nouvelle connue dans les ateliers, les travailleurs décidèrent d'aller demander des comptes à la direction. Celle-ci n'ayant rien à propo-

ser, les grilles de l'usine furent bloquées pour empêcher toute sortie de chaudières. L'équipe d'après-midi enchaîna et un piquet de nuit fut décidé. Le lendemain, la grève fut revotée.

Finalement, en fin d'après-midi le 29 mars, la direction proposait une prime de 110 euros brut qui serait versée avec la paye d'avril si le travail reprenait, prime présentée comme une avance sur un futur accord d'intéressement. Les travailleurs de l'équipe d'après-midi étaient pour accepter cette proposition, même si elle était loin de la revendication initiale, et décidaient de reprendre le travail le lundi 2 avril, car ils ne travaillaient pas le vendredi. Malgré tout, il fut décidé de maintenir le blocage de nuit et d'attendre les équipes du matin et de journée pour décider ensemble de la suite. Vendredi matin 30 mars, l'équipe du matin décidait à son tour de reprendre le travail, une forte minorité continuant tout de même la grève jusqu'à midi, pour bien montrer que c'était les grévistes qui décidaient de l'heure de reprise, et pas la direction.

Le personnel de Chaffoteaux a donc su relever la tête et imposer une augmentation de son pouvoir d'achat, même dans un contexte difficile : un plan de licenciements est toujours en cours et cinq travailleurs doivent recevoir dans les prochains jours une lettre annonçant la suppression de leur poste.

Correspondant LO

• Florence et Peillon – Vaulx-en-Velin (Rhône)

En grève pour les salaires

L'immense majorité des 400 salariés de l'entreprise Florence et Peillon de Vaulx-en-Velin, en banlieue lyonnaise, ont fait grève pour les salaires du 26 au 28 mars.

Cette fonderie, qui travaille pour les grands groupes de l'automobile, est connue dans la région comme étant une entreprise dure et qui paie mal son personnel. Les salaires sont au smic, sans primes. Les jeunes en équipe gagnent à peine plus de 1 000 euros et une technicienne, agent de maîtrise, avec 28 ans d'ancienneté, gagne 1 200 euros.

Le mécontentement existe depuis longtemps sur les salaires, mais la direction a profité d'une récente restructuration et d'une menace de délocalisation pour tenter de faire peur aux travailleurs et de faire taire leurs

revendications.

Mais lorsqu'elle a proposé... 0 % d'augmentation de salaire pour 2007, la colère a explosé lundi 26 mars dans l'équipe d'après-midi, pour deux journées consécutives. Les grévistes sont restés dans l'usine jour et nuit et ont bloqué les sorties des camions. Ils demandaient 3 % d'augmentation générale et 75 euros de prime d'équipe.

La direction a tout essayé pour intimider les salariés, menaçant le site de fermeture, pleurant misère et expliquant qu'il n'y avait pas d'argent dans les caisses. Puis elle a fait venir un huissier pour constater le blocage des camions en partance pour Renault et PSA et assigner au tribunal six délégués du personnel ainsi que deux grévistes pris au hasard.

Malgré tout, les grévistes ont tenu bon. Même si la direction a

tenté de monter les employés à la journée contre ceux en équipes, la solidarité a permis de faire petit à petit reculer la direction. Celle-ci a finalement accepté une revalorisation de salaire de 1,6 %, avec une prime d'équipe de 45 euros.

Une bonne partie des grévistes, conscients que la direction commençait à reculer, auraient souhaité l'obliger à aller plus loin, mais finalement la majorité des travailleurs a décidé de suivre l'avis des délégués et de reprendre le travail sur ces propositions.

Cela ne rattrape pas les baisses importantes de pouvoir d'achat accumulées depuis des années mais, comme le disent les plus déterminés, ça montre qu'on peut gagner. Il faudra remettre ça bientôt.

Correspondant LO

• Snecma – Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

Pas touche à notre préretraite !

Mardi 27 mars s'est tenue la première réunion entre la direction générale de la Snecma et les syndicats pour renégocier l'accord « préretraite travaux pénibles » dont l'échéance arrive en décembre 2007. À cette occasion, 370 salariés (toutes équipes confondues) ont débrayé et manifesté dans l'usine à l'appel de la CGT et la CFDT pour signifier qu'il était hors de question d'accepter une quelconque remise en cause de cet accord. Cela représente largement plus de la moitié du personnel des ateliers concernés.

Les départs en retraite « travaux pénibles » étaient jusqu'à présent pris en charge par la direction Snecma à hauteur de

70 % du salaire brut annuel de la dernière année sur une durée de 5 ans maximum (plus deux années pour les salariés qui n'avaient pas acquis leur nombre de trimestres à l'âge de 60 ans). Mais depuis 1986, date du premier accord des « préretraite travaux pénibles », la direction a systématiquement revu à la baisse les accords qu'elle a renégociés tous les cinq ans. D'ailleurs, aujourd'hui, elle parle de ramener ce taux à 60 %.

C'est pourquoi le risque que la direction ne reconduise pas l'accord actuel a inquiété à juste titre les travailleurs du site de Gennevilliers, qui représentent à eux seuls 80 % de tous les

départs, tous sites confondus.

Cet accord « travaux pénibles » est aujourd'hui le seul moyen pour un salarié dont le métier est reconnu comme pénible, de pouvoir partir en retraite dès 55 ans ! Cela concerne en particulier les métiers de la Forge et de la Fonderie mais aussi des secteurs de l'atelier Mécanique. Alors, il est certain que les travailleurs ne laisseront pas la direction générale vider l'accord de son contenu sans réagir ! Après vingt ou trente ans passés aux Presses, au TTH (Traitement thermique) ou à la Fusion, personne n' imagine une seconde travailler jusqu'à 60 ou 65 ans.

Correspondant LO

• Ateliers de Massena - Gare d'Austerlitz – Paris

14 jours de grève des nettoyeurs

Depuis le 21 mars, les ouvriers qui nettoient les voitures voyageurs et installent et déséquipent les trains couchettes au départ de la gare d'Austerlitz sont en grève.

C'est au sous-traitant TSI (Trans Service International) que la SNCF confie depuis une quinzaine d'années ce chantier. Environ deux cents ouvriers se succèdent nuit et jour, pour des salaires très bas (1 200 euros toutes primes comprises avec

27 ans d'ancienneté, par exemple). Encore plus bas sont les salaires des temps partiels imposés, qui font pourtant parfois le même travail dans les mêmes heures ! Le recours aux intérimaires est systématique, ainsi qu'aux CDD.

Les travailleurs réclament le passage des temps partiel à temps plein, le paiement des primes dues, la requalification de certains ouvriers prévue à la convention collective, sans oublier de réclamer que les

chefs les respectent. En quelques jours, le chantier était en grève à plus de 90 % et les grévistes ont mis en place un comité de grève qui aide à s'organiser démocratiquement et à contrôler les discussions avec la direction.

TSI de son côté a refusé d'entrée de jeu de négocier, puis a commencé des discussions plus ou moins formelles, sans toutefois vouloir mettre aucune de ses propositions par écrit. Les grévistes rejettent ces

concessions très insuffisantes.

TSI a aussi fait venir des intérimaires, que les grévistes ont repoussés. La SNCF de son côté fournit de jour comme de nuit des agents de maîtrise et cadres pour remplacer les grévistes aux trains de nuit. La plupart du temps, c'est sous les huées des grévistes. En revanche, les cheminots des ateliers de Masséna et leurs syndicats (CGT et Sud) ont exprimé leur soutien.

Mardi 3 avril, les grévistes

étaient assignés au tribunal de grande instance de Paris, par TSI demandant que la grève soit déclarée illégale pour faute de préavis... que la loi ne prévoit pas dans le privé. Cette tentative de plus d'intimider les grévistes les a simplement poussés à reconduire à l'unanimité la grève et à aller tous ensemble dire leur colère au tribunal, qui devait rendre son verdict en délibéré le vendredi 6 avril.

Correspondant LO

• Actia – Toulouse

Salaires de misère, assez !

Actia produit en banlieue toulousaine des cartes électroniques et des systèmes intégrés pour l'automobile et l'aéronautique (Airbus). Elle compte 500 salariés répartis sur deux sites, l'un pour le bureau d'études et la gestion, l'autre pour la production (environ 240 personnes), et ceux-ci disent non aux salaires de misère !

Depuis des années la direction propose, lors des négociations annuelles sur les salaires, des augmentations calculées sur

la masse salariale. Cette année elle annonce 3 % avec un minimum de 0,8 %. En fait, elle y inclut 0,5 % d'ancienneté automatique et 0,23 % de participation à la mutuelle, il ne reste donc que 0,1 % d'augmentation réelle ! Cependant le directeur général, de son côté, s'octroie de substantielles augmentations : près de 13 % sur son salaire et 56 % pour sa prime « exceptionnelle ». Ainsi il émarge à 269 000 euros de salaire annuel, soit plus de

22 000 euros par mois.

Dans cette usine où la plupart des ouvrières sont au smic, dont certaines avec plus de vingt ans d'ancienneté, les travailleurs en ont eu marre d'être encore une fois les dindons de la farce de ces « moyennes de masse salariale ». Pour la première fois dans l'histoire de l'usine, ils ont décidé de se battre contre cette politique salariale.

C'est donc pour réclamer 80 euros minimum,

l'embauche des intérimaires (il y en a une quarantaine, dont certains sont présents depuis sept ans !) et l'extension de l'horaire variable à tous, que les travailleurs ont commencé par trois débrayages suivis par 50 % du personnel.

Le directeur ne voulant rien entendre, une journée de grève totale a eu lieu le 29 mars. Depuis, d'autres débrayages ont eu lieu, toujours bien suivis par la production.

Le patron essaye bien de

faire le chantage au risque de « faire couler la boîte », mais il n'y croit pas au point de proposer de réduire son propre salaire. Comme dit un ouvrier en grève : « Ça fait dix-sept ans que j'entends que ça va mal, et pourtant les actionnaires investissent toujours : c'est que ça leur rapporte ! » Le moral est donc du côté des travailleurs, décidés à obtenir leur dû en continuant leur combat.

Correspondant LO

• Renault – Le Mans

Non à la flexibilité et aux sanctions !

Vendredi 30 mars, à l'appel de la CGT, s'est tenu un rassemblement contre les procédures de licenciement de cinq ouvriers de l'usine Renault du Mans qui avaient participé aux journées de grève des 15 et 16 mars derniers contre la flexibilité.

En effet, sachant qu'elle aura du mal à réussir à imposer des samedis obligatoires non payés pour les équipes 2x8 et des séances supplémentaires pour l'équipe de nuit, la direction a décidé de frapper, voulant licencier ces cinq travailleurs et en sanctionner plusieurs autres.

Malgré le froid et le mauvais temps, ce rassemblement a

réuni plusieurs centaines de personnes de 10 h 30 à 16 h 30. Sur l'usine nous étions appelés à débrayer trois heures minimum. Le Tracteur « Claas » et NTN, anciens secteurs de Renault vendus il y a quelques années, avaient appelé eux aussi à la grève en solidarité et à venir au rassemblement. Des délégations des autres usines Renault (Sandouville, Flins, Guyancourt, etc.) ainsi que de plusieurs autres entreprises de la Sarthe étaient présentes.

Arlette Laguiller est venue, elle aussi, apporter son soutien aux camarades menacés de licenciement et à notre lutte contre la flexibilité.

Les quatre travailleurs

convoués ce jour-là sont entrés et ressortis chacun à son tour de l'usine. Chaque fois un compte rendu de l'entretien était fait : compte rendu bref puisque chaque entretien n'a pas duré plus de quinze minutes.

En fait, la direction accuse ces travailleurs d'avoir jeté « à tir tendu » des œufs et autres projectiles et d'avoir insulté les cadres présents au contre-piquet de grève. Mais à aucun moment elle n'a voulu fournir des éléments de preuve ou citer des témoins.

On voit donc bien que son seul souci est de licencier pour l'exemple, afin d'intimider l'ensemble des travailleurs de l'usine et d'imposer son projet



Au cours du rassemblement du 30 mars.

de flexibilité.

La direction est loin d'avoir gagné la partie. Dès lundi 2 avril, nous avons à nouveau débrayé pour accompagner le cinquième

camarade convoqué à un entretien. La lutte contre les licenciements et contre la flexibilité continue.

Correspondant LO

• Fondation Amipi

Travailleurs handicapés... et combatifs

À Angers puis à Cholet, Nantes, Le Mans, Tours ou Blois, les salariés handicapés de la fondation Amipi ont fait plusieurs jours de grève pour revendiquer 5 % d'augmentation des salaires et davantage de respect de la part de l'encadrement.

Dans cette fondation, 900 salariés en grande majorité handicapés ou inadaptés, répartis sur sept sites, fabriquent des câbles électriques, essentiellement pour PSA (Peugeot-Citroën). C'est un organisme à but non lucratif, comme les centres d'aide par le travail ou les ateliers protégés, qui prétend viser l'insertion des personnes handicapées dans la vie normale. De fait, il y a souvent bien peu de différence entre ces ateliers dits « adaptés » et ceux des usines habituelles : même travail répétitif, mêmes horaires et parfois même encadrement de

petits chefs méprisants. Quant au salaire, c'est lui qui a fait éclater la grève : la direction ne proposait que 1 % d'augmentation, pour des salaires proches du smic et comprenant une part variable avec la production.

Comme le disait l'une des salariées : « Les chefs nous disent

d'aller plus vite, mais au bout du mois on n'a rien en plus. » Et une autre ajoutait qu'elle en avait assez d'être traitée de feignante pour qu'elle travaille plus vite.

Dans ce genre d'entreprise, il n'y a pas directement de profits mais elles fournissent, sou-

vent très bon marché, des services ou des équipements à des usines – automobiles dans ce cas – qui, elles, ramassent de gros bénéfices. D'ailleurs certains patrons aiment s'afficher dans les conseils d'administration de ces organismes à but non lucratif, pour améliorer

leur image.

Les salariés d'Amipi ont en tout cas montré qu'ils étaient effectivement des travailleurs comme les autres : prêts à se défendre contre l'exploitation dont ils font l'objet.

Roger PÉRIER

• Hôpital Beaujon – Clichy (Hauts-de-Seine)

Handicapés, ôtez-vous de là que je m'y mette !

L'Assistance publique-Hôpitaux de Paris a adopté à son de trompe un protocole censé favoriser l'emploi et l'aménagement des postes pour les personnels handicapés.

Mais il s'en faut de beaucoup que chaque établissement fasse tout ce qu'il peut en ce domaine, ne serait-ce qu'en employant 6 % de handicapés

comme la loi le voudrait.

À l'hôpital Beaujon de Clichy, où le problème du stationnement est aigu, un certain nombre de places de parking sont réservées aux handicapés. Cinq se situent derrière l'ancienne loge de pointage, juste devant l'entrée principale. Ou plutôt, cinq se situaient là il y a peu de temps encore.

En effet un personnage haut placé s'est garé un jour sur un de ces emplacements. Le soir, une affiche ornait à juste titre son pare-brise : « Si tu prends ma place, prends mon handicap. » Le lendemain, ce cadre décidait de banaliser la place pour l'annexer et faisait aussitôt décoller du sol le sigle bleu représentant un fauteuil roulant.

Rapidement on a su que ce personnage ne serait autre que la directrice de l'hôpital, nouvellement arrivée. Si elle a voulu choquer un grand nombre de gens, c'est réussi. Ils ne sont pas nombreux, ceux qui acceptent qu'une place soit réservée aux handicapés de la générosité.

Correspondant LO

• Arkema – Pierre-Bénite (Rhône)

Une semaine de lutte contre les licenciements

Après une semaine de grève, les travailleurs d'Arkema à Pierre-Bénite ont décidé la reprise du travail, suite aux dernières négociations avec la direction.

Après avoir arrêté complètement la production lundi 26 mars, ils occupaient l'usine à l'appel de la CGT et de la CFDT, pour s'opposer au plan de restructuration de la direction qui prévoit l'arrêt de plusieurs productions et la suppression de 248 emplois, sans compter environ 130 travailleurs d'entreprises sous-traitantes.

Certains pourront peut-être bénéficier de mesures d'âge, mais ce seront quand même des emplois qui disparaîtront, des jeunes qui ne trouveront pas de travail. Et qu'advient-il de la grande majorité ? Comment penser qu'ils pourront facilement retrouver un emploi à proximité, alors que les suppressions d'emplois se succèdent dans les usines chimiques de la région ?

À cela, la direction n'a rien à répondre. Jeudi 29 mars, le « grand patron » d'Arkema, venu à Pierre-Bénite, a été copieusement hué et les grilles qui le séparaient des travailleurs ont été fortement secouées.

Autant dire que lui et la brochette de cadres qui l'entouraient n'en menaient pas large. Mais devant la délégation de travailleurs qu'il a reçue, il a eu le culot de dire : « *Que puis-je faire d'autre ? Donnez-moi des solutions !* » Un travailleur lui a répondu : « *Avec ce que vous êtes payé, ce n'est quand même pas à moi de vous dire ce que vous devez faire !* » D'ailleurs le vote à bulletins secrets du vendredi 30, sur les prétendues propositions de la direction, a donné 87 % pour la continuation de la grève, malgré l'appel à la reprise de la CFDT.

Les grévistes sont aussi allés s'adresser à la population sur le marché de Pierre-Bénite, où ils ont pu constater combien la décision de la direction d'Arkema soulevait l'indignation, et ils ont reçu de multiples marques de sympathie. Ils ont eu le même accueil chaleureux devant des entreprises de la chimie touchées elles aussi par des restructurations, comme Ciba-Hunstmann ou Rhodia.

Lundi 2 avril, ce sont des dizaines de travailleurs venus des entreprises voisines (Rhodia, Huntsmann, SNCF, Renault-Trucks, communaux), mais aussi de nombreux sites Arkema, même éloignés, qui sont venus apporter leur soutien au rassemblement organisé

devant l'usine.

L'après-midi, la direction a fait de nouvelles propositions, en acceptant de suspendre le projet, d'annuler le Comité central d'entreprise prévu le lendemain et de nommer des experts.

Elle n'a pas pour autant renoncé à son projet, mais pour

les grévistes c'est quand même un recul. La majorité des présents a donc voté la reprise du travail pour le 3 avril au matin, tout en disant qu'il faudra remettre ça si la direction ne propose rien de satisfaisant.

Correspondant LO



Rassemblement aux portes d'Arkema, auquel ont participé des délégations d'autres entreprises.

• Coliposte – Grenoble

Un licenciement en toute illégalité

L'agence Coliposte, qui dépend à 100 % de La Poste, assure la distribution des paquets sur l'agglomération grenobloise. Elle regroupe une cinquantaine de salariés. Ceux-ci se sont mis en grève à 90 % pour protester contre la menace de licenciement qui pesait sur un jeune agent, Anthony. Celui-ci s'est vu convoquer à la suite de la perte de ses points et au retrait de six mois de son permis de conduire, perte consécutive à une infraction faite en dehors de ses heures de travail et avec son véhicule personnel.

La direction de Coliposte refusait de reclasser ce travail-

leur, qui n'avait jusque-là jamais fait l'objet de la moindre sanction ni remarque, sur un autre poste de travail (le tri des colis ou une tournée de facteur à vélo) et maintenait sa décision. Elle allait même jusqu'à lui demander... de former son remplaçant !

Le chef d'agence vient du privé, où il a été responsable de la fermeture d'un centre de distribution du géant DHL. Les travailleurs de La Poste redoutent la privatisation à terme de ce service. Déjà l'encadrement explique que « *le coût du paquet sur Grenoble est trop élevé* » et signifie ainsi sa volonté de faire

des économies sur le personnel et d'accroître la charge de travail.

Lundi 2 avril, Anthony recevait une lettre recommandée lui annonçant son licenciement, procédure d'une illégalité totale car, étant postier titulaire, son cas doit être d'abord être examiné en commission paritaire.

Dès la menace de licenciement connue, tous les salariés de Coliposte se sont mis en grève. La pétition de soutien a recueilli des centaines de signatures à La Poste. La grève a été suspendue, mais un préavis de grève a été déposé pour le 5 avril.

Correspondant local

• Vallée du Grésivaudan (Isère)

Contre les suppressions d'emplois

150 personnes se sont rassemblées, samedi 30 mars, à l'appel de l'Union locale CGT du Grésivaudan (vallée industrielle de la région grenobloise), pour protester contre la fermeture de deux papeteries de la ville de Domène. À ce jour, 132 travailleurs des Papeteries des Alpes et de la Gorge ont reçu leur lettre de licenciement, sans compter les emplois supprimés dans les entreprises extérieures.

Les fermetures d'entreprises continuent de sinistrer cette très ancienne région industrielle où s'étaient développées les industries papetières et métallurgiques, autour de l'acier et de l'aluminium. Elles viennent après les fermetures de Bonmartin, J.B. Morel, Sodipan, et dans une petite ville comme Domène elles signifient une nouvelle augmentation du chômage, des commerces qui ferment, de l'argent en moins dans les caisses de la commune et donc une diminution des services offerts à la

population. Non loin de là, à Saint-Pierre-d'Allevard, ce sont 40 postes qui vont être supprimés à Ugimag France.

Lors du rassemblement, le maire UMP de la ville de Domène, en campagne électorale, a sollicité la parole après les représentants syndicaux et, soutenu par quelques personnes de sa claqué, a prétendu tout mettre en œuvre pour atténuer l'impact de ces licenciements. Cela a entraîné l'indignation, les sifflets et les huées de bon nombre de manifestants à l'adresse de cet adepte de la politique antiouvrière du gouvernement actuel.

Lundi 2 avril, il y a eu à nouveau un rassemblement, à Crolles, pour dénoncer les licenciements dans cette vallée, mais cette fois devant STMicroelectronics, où une menace plane sur 200 emplois, avec la présence de Bernard Thibault. La lutte contre les suppressions d'emplois continue.

Correspondant LO

• Arena-Libourne (Gironde)

Médaille d'or du profit et des licenciements

Le groupe Arena, fabricant de maillots de bain, sponsorise Laure Manaudou. Mais pendant que, grâce aux succès de celle-ci, il affichait sa marque sur les podiums des Mondiaux de natation en Australie et fêtait les médailles d'or, le groupe fermait son usine de Libourne en Gironde qui produit ses maillots, licenciant les 169 ouvrières de l'établissement. Dès lundi 2 avril ces salariées, âgées de 45 ans en moyenne, se sont retrouvées sans travail !

La société financière italienne qui a acheté Arena à Adidas en 2006 n'a mis que quatre mois pour fermer cet établissement et délocaliser la production vers la Chine.



L'établissement de Libourne était performant, bénéficiaire depuis des dizaines d'années, mais les actionnaires visent par cette délocalisation à augmenter de 40 % la rentabilité et leurs profits. Ils se moquent des ouvrières qu'ils laissent ici sur le

carreau et n'espèrent qu'en surexploiter d'autres, en Chine ou ailleurs.

Ce n'est pas la loi du sport, mais celle de la jungle capitaliste.

Louis BASTILLE

La campagne d'Arlette Laguiller

D'un meeting à l'autre

• À Caen le 28 mars

Dans la salle où près de 500 personnes étaient venues écouter Arlette Laguiller le 28 mars, avait eu lieu moins de deux mois auparavant le procès intenté devant les Prud'hommes par 597 ex-salariés de Moulinex. Introduisant le meeting notre porte-parole local a rappelé comment, de repreneur en repreneur, les capitalistes qui possédaient l'entreprise dans les années 1980 l'ont bazardee à des spéculateurs financiers.

Au cours du débat, plusieurs intervenants ont témoigné des difficultés des handicapés, de

l'insuffisance de leurs revenus et du faible remboursement de leurs appareillages. Puis, à une jeune femme qui estimait qu'envoyer l'armée à l'étranger était « utile dans bien des cas », Arlette a rappelé que ces opérations ne servent en fait qu'à défendre les intérêts des groupes capitalistes français. Les milliards engloutis pourraient servir à bien d'autres choses, comme, par exemple, maintenir les hôpitaux publics, les maternités de proximité... ou répondre aux problèmes des handicapés !

• À Strasbourg le 30 mars

Quelques jours après les déclarations de Ségolène Royal sur le drapeau tricolore, notre camarade Arlette Laguiller tenait meeting à Strasbourg et a dénoncé devant plus de 300 personnes la « course au nationalisme ». Celle-ci, a-t-elle dit, « n'est pas seulement nau-séabonde. Les petits drapeaux à agiter le 14 juillet ne donneront pas de travail aux chômeurs, pas plus que les discours sur l'identité nationale ne feront oublier ce qui manque sur la feuille de paie ».

En introduction du meeting,

notre camarade Roland Robert, ouvrier à l'usine General Motors de Strasbourg, a pour sa part raconté la grève qui a eu lieu début 2007 à la GM et qui s'est terminée sur une augmentation des salaires de 75 euros. Comme il l'a noté, dans une douzaine d'entreprises du Bas-Rhin, des grèves pour les salaires ont eu lieu depuis le début de l'année et les travailleurs ont obtenu des augmentations nettement supérieures à ce que les patrons avaient décidé de donner. Un exemple à suivre !

À la télévision et à la radio

D'ici au 20 avril, date de clôture de la campagne électorale, Arlette Laguiller et des camarades de Lutte Ouvrière vont être invités à différentes émissions dont nous ne connaissons les horaires qu'au dernier moment. De la même manière, à l'heure où nous mettons sous presse, nous ne connaissons pas encore les horaires de diffusion des émissions officielles de la campagne électorale. Nous invitons ceux qui le peuvent à consulter régulièrement le site de campagne www.arlette-laguiller.org où nous mettrons à jour régulièrement la liste des émissions.

Ce que nous publions ci-dessous est donc largement incomplet.

Jeudi 5 avril
8h 15 - RFI

Arlette LAGUILLER invitée du matin

Vendredi 6 avril
8 h 10 - France Info

Arlette LAGUILLER, invitée de la rédaction

8 h 15 - I-Télé

Sandra TORREMOCHA,

l'invitée du matin

Dimanche 8 avril
23 h 10 - France 3

Arlette LAGUILLER, l'une des invités de *France Europe Express*

Mardi 10 avril
7 h 50 - RTL

Arlette LAGUILLER, invitée de Jean-Michel Apathie

20 h - TF1

Arlette LAGUILLER invitée du journal de 20 heures

Mercredi 11 avril
8 h 40 - France Inter

Arlette LAGUILLER, une des invitées du matin

Vendredi 13 avril
7 h 40 - Canal Plus

Arlette LAGUILLER, invitée de *La Matinale*

18 h 15 - France Info

Arlette LAGUILLER, invitée de la rédaction

France 2

Arlette LAGUILLER, après le journal de 20 heures, invitée de *Questions ouvertes*

• À Marseille, le 1^{er} avril



Ils étaient chaleureux, les 350 participants qui avaient consacré leur après-midi du dimanche 1^{er} avril au meeting d'Arlette Laguiller à Marseille.

Isabelle Bonnet, porte-parole régionale, rappelait d'abord que les grévistes du Port autonome venaient d'obtenir satisfaction puisque finalement, en vue de la mise en service d'un second terminal gazier, Gaz de France s'engageait à former cinq agents du Port autonome pour assurer le travail de branchement et débranchement des navires méthaniers. Elle soulignait aussi les problèmes du chômage et du manque de logements sociaux

• À Rennes, le 3 avril

La salle de la Cité était bien remplie le soir du 3 avril pour la venue d'Arlette Laguiller à Rennes puisque, malgré les vacances scolaires, 700 personnes s'étaient déplacées, notamment beaucoup de jeunes, et parmi eux de nombreux jeunes travailleurs.

Valérie Hamon, notre porte-parole régionale, est intervenue sur les licenciements chez Alcatel-Lucent qui va fermer ses deux centres de Rennes. Elle a dénoncé la rafle dont ont

dans le département.

Après l'exposé d'Arlette Laguiller, le débat permit de revenir sur quelques problèmes : prendre sur les profits, n'était-ce pas courir le risque de voir partir les capitalistes ? Fallait-il nationaliser les grandes entreprises ? Une intervention de Réseau éducation sans frontière appelait à soutenir Florimond Guimard, un militant attaqué en justice pour s'être opposé à l'expulsion d'un père de famille algérien sans papiers.

Et pour finir, c'est *l'Internationale* bien sûr, reprise en chœur, qui exprima les convictions de l'assistance.

été victimes les vingt-trois travailleurs maliens travaillant dans l'abattoir de Cooperl, situé à Montfort-sur-Meu, à proximité de Rennes.

Quant à la situation de l'usine de La Barre-Thomas, sous traitant de PSA qui subit à nouveau un plan de suppressions de 300 emplois, elle illustre bien la nécessité de l'interdiction des licenciements et du contrôle des comptes des entreprises.

Meeting avec Arlette Laguiller

Dimanche 15 avril
à 15 heures

Zénith de Paris

Métro Porte-de-Pantin

Sur le site de campagne

www.arlette-laguiller.org

- ☐ L'agenda avec les dates des meetings et les émissions radio-télévision.
- ☐ Les communiqués d'Arlette Laguiller, ses réactions sur l'actualité.
- ☐ Ses commentaires sur les programmes de Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal.
- ☐ Des réponses aux questions de la presse, d'associations, de particuliers.
- ☐ Le texte de ses interventions et de son éditorial.
- ☐ Un lien vers quelques-unes des émissions de télévision.
- ☐ Et bien sûr les moyens de soutenir et de prendre contact.

Ses prochains meetings

LILLE

Jeudi 5 avril
à 19 heures

Salle du Gymnase -
Place Sébastopol

DIJON

Vendredi 6 avril
à 18 h 30

Palais des congrès

REIMS

Mercredi 11 avril
à 20 h 30

Centre des congrès

LYON

Lundi 16 avril
à 18 h 30

Salle Rameau
29, rue de
la Martinière
Lyon 1^{er} - M° Terreaux

TOULOUSE

Mercredi 18 avril
à 20 h 30

Salle Jean-Mermoz

NANTES

Jeudi 19 avril
à 20 h 30

Cité des congrès

Réunions publiques de soutien

ORLÉANS

Vendredi 6 avril à 20 heures
Salle de la Madeleine
103, rue du Faubourg-Madeleine
avec Farida Megdoud

PERPIGNAN

Mercredi 11 avril à 20 heures
Salle des Libertés
3, rue Bartissol (près du Castillet)
avec Liberto Plana

LORIENT

Jeudi 12 avril à 20 heures
Salle Audio Cité Allende

LE HAVRE

Vendredi 13 avril à 19 heures
Salle des Sociétés-Savantes
56, rue Anatole-France
avec Gisèle Lapeyre
et Pascal Le Manach

CLERMONT-FERRAND

Vendredi 13 avril à 18 h 30
Salle POLY
à Montferrand
avec Marie Savre

TARBES

Vendredi 13 avril à 20 heures
Salle Brauhauban
47, rue Brauhauban
avec François Meunier

**Tous meetings :
entrée libre**